

**Rapport de recherche de l'Institut Karl Polanyi de
l'Université Concordia**

Préparé à l'initiative du CAP Finance : Réseau de la finance solidaire et responsable

**Portrait 2013 de la finance
responsable au Québec, volet
investissement responsable**

Tassadit Zerdani

Marguerite Mendell

En collaboration avec Gilles L. Bourque

Août 2014

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT	4
ACRONYME	8
INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE 1 : CLASSIFICATION ET MÉTHODOLOGIE	10
1.1. TYPOLOGIE	10
1.1.1. Concept de l'investissement responsable	10
1.1.2. Capital de développement : définition et spécificités	10
1.1.3. Finance solidaire : définition et spécificités	11
1.2. MÉTHODOLOGIE	12
1.2.1. Recherche primaire (par l'envoi du questionnaire)	13
1.2.1.1. Sélection des fonds participants	13
1.2.1.2. Administration du questionnaire	15
1.2.1.3. Déroulement de la collecte de données	15
1.2.1.4. Limites de l'enquête	16
1.2.2. Recherche secondaire	17
CHAPITRE 2 : RÉSULTATS D'ANALYSE	18
2.1. PORTRAIT DU CAPITAL DE DÉVELOPPEMENT.....	18
2.1.1. Mission, objectif et statut juridique	18
2.1.1.1. Mission et objectif	18
2.1.1.2. Statuts juridiques	19
2.1.2. Capitalisation ou actif total détenus par les fonds de développement	19
2.1.3. Montants d'investissements directs en entreprises.....	21
2.1.4. Catégories d'investissement identifiées pour le capital de développement.....	22
2.1.4.1. Capital de risque pour le développement régional	23
2.1.4.2. Capital de risque pour l'emploi	24
2.1.4.3. Capital de risque pour le développement local.....	26
2.1.5. Principaux pourvoyeurs de fonds	29
2.1.6. Politiques d'investissement	30
2.1.6.1. Choix des secteurs et des phases de développement	30
2.1.6.2. Taille et critères d'investissements.....	31
2.1.6.3. Produits financiers offerts.....	31

2.2. PORTRAIT DE LA FINANCE SOLIDAIRE.....	32
2.2.1. Institutions de la finance solidaire.....	32
2.2.2. Missions, objectifs et statuts juridiques.....	36
2.2.3. Capitalisation totale des fonds de la finance solidaire.....	37
2.2.4. Montants investis par les fonds de la finance solidaire	39
2.2.5. Principaux pourvoyeurs de fonds	40
2.2.6. Politique d'investissements	41
2.2.6.1. Particularités des entreprises partenaires.....	41
2.2.6.2. Produits financiers offerts.....	42
2.2.6.3. Secteurs d'activités et taille des investissements.....	43
CONCLUSION GÉNÉRALE	45
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE GÉNÉRAL.....	48
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE FONDATIONS.....	52
ANNEXE 3 : LETTRE DE PRÉSENTATION.....	54

AVANT-PROPOS

Cette recherche a comme objectif de présenter l'état de la finance socialement responsable au Québec pour l'année 2013. Elle vise, pour cela, la mise à jour du portrait réalisé en 2010¹ par CAP FINANCE: le RÉSEAU DE LA FINANCE SOLIDAIRE ET RESPONSABLE, L'INSTITUT KARL POLANYI DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA, ET LA CHAIRE D'ÉTHIQUE APPLIQUÉE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE.

Ce troisième portrait, préparé à l'initiative du CAP FINANCE, est réalisé sous la direction de Marguerite Mendell, directrice de l'Institut Karl Polanyi et directrice adjointe de l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia, et Gilles Bourque, chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC). Il comporte deux volets : le placement et l'investissement responsables. C'est le portrait de ce deuxième volet (composé du capital de développement et de la finance solidaire) que nous présentons ici. Celui-ci est réalisé par l'équipe de l'Institut Karl Polanyi sous la direction de Marguerite Mendell. Celui du placement responsable est réalisé par l'équipe de l'IRÉC sous la direction de Gilles Bourque, les résultats sont publiés en mars 2014².

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré à cette recherche, particulièrement lors de la phase de collecte de données. Nos remerciements s'adressent à Jacques Fiset, l'ancien directeur de l'Association des Centres locaux de développement ; Alain Laforest, le directeur des Fonds locaux de solidarité; Claude Jarret directeur de portefeuille au Fonds de solidarité FTQ; et Jeanne Marcotte, agente de recherche de l'Association des CLD. Ceux-ci nous ont fourni la liste des personnes ressources à contacter dans leurs réseaux respectifs et des données complètes et regroupées sur leurs réseaux de fonds. Sans leur engagement, nous ne pourrions pas mener à terme cette étude et obtenir les résultats présentés dans ce rapport.

Nos remerciements s'adressent également à tous les directeurs de fonds et réseaux qui ont répondu avec détermination à notre questionnaire, notamment les membres du CAP finance et son président Jacques Charest. Ces derniers nous ont aidés en nous mettant en contact avec d'autres personnes ressources pouvant répondre à notre questionnaire. Sans oublier Karen Hofman pour sa précieuse participation à ce projet, particulièrement à la phase de collecte de données; un gros merci pour toi Karen!

¹ Bourque Gilles L. et coll. *Portrait 2010 de la finance responsable au Québec*, CAP finance et Chaire d'éthique appliquée, Université de Sherbrooke, mai 2011 http://capfinance.ca/contenu/centre_de_documentation/Synthese_Portrait_2010_FSR.pdf

² Gilles L. Bourque et Johanne Bérard (2014). *Portrait de la finance responsable au Québec*, volet placement responsable, rapport de recherche de l'IRÉC, mars 2014. <http://www.irec.net/upload/File/rapportplacementresponsableportrait2013.pdf>

FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT

D'une façon générale, cette recherche montre que les actifs de l'investissement responsable poursuivent leur progression déjà soulignée en 2010. L'augmentation significative de la collecte de capitaux réalisée par les institutions du capital de développement, particulièrement par les deux fonds de travailleurs (Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN), et Capital régional et coopératif Desjardins, explique cette tendance.

Les actifs combinés des deux composantes (finance solidaire et capital de développement) dépassent **18,7 G\$** en 2013 pour des investissements atteignant plus de **11,6 G\$**. Le tableau ci-après résume ce portrait

Composantes de l'investissement responsable	Actifs totaux (M\$)	Investissements (M\$)
<i>Capital de développement</i>	17 297,5	10 468,9
<i>Finance solidaire</i>	1 405	1 162,9
Total	18 702,5	11 631,8

- Pour le capital de développement

Cette composante de l'investissement responsable regroupe les institutions de capital de risque ayant plusieurs objectifs extrafinanciers (économique, sociale et environnemental). Elles utilisent les instruments du capital de risque, tels que le financement sans garantie sous forme d'équité ou de quasi-équité, les prêts classiques, capital action, mais elle s'en distingue par leurs politiques d'investissement. Elles visent la création d'emplois, le développement local et régional, la protection de l'environnement ou la formation des travailleurs.

Les fonds de développement offrent trois catégories de capital de risque, qui ne sont pas facilement distinguables : capital de risque pour le développement régional, capital de risque pour l'emploi et la participation des travailleurs, et capital de risque pour le développement local. Le portrait de leurs investissements, selon ces catégories, est présenté dans le tableau ci-après.

Catégories du capital de risque	Montants investis	% du total
<i>Capital de risque pour le développement régional</i>	3572,4	34,1
<i>Capital de risque pour l'emploi et la participation des travailleurs</i>	5988,5	57,2
<i>Capital de risque pour le développement local</i>	908	8,7
Total	10468,9	100

La provenance des actifs du capital de développement est diversifiée. La majorité de ces actifs sont représentés par les deux fonds de travailleurs (Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN), le Mouvement Desjardins, et Investissement Québec.

- *Pour la finance solidaire*

Cette composante regroupe les institutions qui financent exclusivement les coopératives, les OBNL et les associations. Ces institutions ont, comme les fonds du capital de développement, des objectifs socioéconomiques. De plus, la finance solidaire est gouvernée par les acteurs du milieu pour assurer la réalisation de ces objectifs de développement socioéconomique et la promotion de l'économie sociale.

Les institutions de la finance solidaire totalisent un actif de **1,4 G\$**. La Caisse d'économie solidaire Desjardins possède **737,5 M\$**. Donc, environ **52,5 %** de cet actif total. Les institutions intervenant au niveau national, telles que la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, le RISQ, Filaction et la Caisse d'économie solidaire Desjardins représentent, de loin, la part la plus importante des actifs canalisés vers l'économie sociale.

La capitalisation de ces institutions parvient généralement de cinq sources : l'État (les deux paliers de gouvernement); la participation du milieu (municipalités et autres organismes); les fonds des travailleurs (Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN); du capital privé; et la vente de parts sociales (ex. Caisse d'économie solidaire Desjardins). Puisque les pourvoyeurs de capital sont souvent multiples, la capitalisation des fonds de la finance solidaire est hybride. Pour capter la diversité des pourvoyeurs du capital dans certains fonds, on les appelle les fonds hybrides.

L'investissement total des institutions de la finance solidaire est d'environ **1,2 G\$**. Soulignons que compte tenu du fait qu'il n'a pas été possible d'isoler complètement les montants investis par les institutions de capital de développement dans les entreprises collectives, ce résultat sous-estime la part concrète de la finance solidaire. La Caisse d'économie a investi plus de **675,1 M\$**, ce qui représente **58,1 %** du total des investissements pour cette composante.

Les institutions de la finance solidaire offrent une gamme diversifiée de produits financiers pour répondre aux besoins des entrepreneurs collectifs. Elles proposent des prêts classiques et des produits de capitalisation. Les produits généralement cités sont : capital patient, actions privilégiées dans certains cas; équité et quasi-équité; garanties de prêts; prêts participatifs; crédits variables; parts sociales; ponts de financement et crédits rotatifs; prêts à taux réduit; et cautionnement.

Cette étude révèle le croisement qui existe entre ces deux catégories de l'investissement responsable (capital de développement et finance solidaire) et la difficulté de classer certains fonds dans l'une ou l'autre des deux. Plusieurs fonds identifiés comme fonds de capital du développement investissent également dans des entreprises collectives. Certains de ces fonds sont même obligés d'investir un pourcentage bien déterminé de leurs actifs dans des coopératives, par exemple. De plus, plusieurs fonds de capital du développement investissent dans des entreprises collectives en partenariat avec les fonds de la finance solidaire. On peut donc constater que, dans le cas du capital de développement, les données sont en quelque sorte surestimées. Par contre, dans le cas de la finance solidaire, les données sont sous-estimées.

Soulignons également que le risque de double comptage des actifs de ces fonds ne peut pas être évité complètement, dans certains cas, à cause de leur croisement et de l'existence des filières dans ce secteur; beaucoup de petits fonds sont créés par des grands fonds, particulièrement par les deux fonds des travailleurs (Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN) et Capital régional et coopératif Desjardins.

Cette étude montre également la présence du gouvernement du Québec comme investisseur considérable dans ce secteur. L'implication d'Investissement Québec, à travers plusieurs programmes de financement (ex. *IQ-IMPLIQ- Capital patient*), est très significative à la fois dans le capital du développement et dans la finance solidaire.

Notons finalement cette tentative d'inclure, pour la première fois les fondations dans notre étude. Nous volons avoir des données sur certaines fondations qui investissent dans des entreprises, particulièrement dans des entreprises collectives et/ou des entreprises sociales (qui sont des entreprises privées, mais ayant des missions sociales et/ou environnementale). Cette tendance conforme à l'émergence d'«*impact investing*» ou la finance sociale au niveau international et l'implication croissante des fondations comme investisseurs. On voulait surtout explorer l'ampleur de cette activité au Québec. Les réponses à nos questionnaires étaient trop faibles pour les inclure dans l'analyse, mais on veut faire référence à cette activité et en particulier à une fondation qui nous a fourni de l'information. Certes, c'est assez limité comme échantillon, mais ceci montre l'existence et le développement de cette activité au Québec. Cette tendance va certainement croître, ici comme ailleurs au Canada et sur le plan international, particulièrement avec l'impulsion des investisseurs socialement responsable qui deviennent de plus en plus impliqués dans «*impact investing*», et ce, en complémentarité avec leurs interventions plutôt dans l'activité du placement responsable.

Soulignons qu'« ailleurs dans le monde, et en particulier dans le monde anglo-saxon, *«impact investing»* voulait se distinguer de l'investissement socialement responsable (ISR) pour développer un outil d'investissement direct dans des entreprises ou dans des organisations visant de réaliser des objectifs sociaux par l'économie, tout en assurant une rentabilité financière, en contraste avec l'investissement indirect par le placement qui caractérise l'ISR encore aujourd'hui, même s'il y a une ouverture à l'investissement direct dans le réseau international de l'ISR. » (Mendell, 2013, p.3)³.

³ Marguerite Mendell, (2013). « Comment se situe le Québec dans le mouvement », Revue Vie Économique, volume 4, numéro 3.

Acronyme

ACLDQ	Association des centres locaux de développement du Québec
AIR	Association pour l'investissement responsable
ARUC-ÉS	Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale
CAE	Centre d'aide aux entreprises
CDÉC	Corporation de développement économique communautaire
CDFI	Community Development Financial Institutions
CDC	Corporation de développement communautaire
CLD	Centre local de développement
CRDC	Capital régional et coopératif Desjardins
CSN	Confédération des syndicats nationaux
ESG	Environnementale, sociale et de gouvernance
ETI	Economically Targeted Investment
FDEÉS	Fonds de développement des entreprises d'économie sociale
FDR	Fonds de développement rural
FICC	Fonds d'investissement pour la culture et communication
FIER	Fonds d'intervention économique régional
FIM	Fonds d'investissement de Montréal
FLI	Fonds local d'investissement
FIRA	Fonds d'investissement rural
FLS	Fonds locaux de solidarité
FSR	Finance socialement responsable
FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
ISR	Investissement socialement responsable
OBNL	Organisation à but non lucratif
PME	Petite et moyenne entreprise
RISQ	Réseau d'investissement social du Québec
RQCC	Réseau québécois du crédit communautaire
SADC	Société d'aide au développement communautaire
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles

INTRODUCTION

Au Québec, le rapport du comité investir solidairement⁴ a identifié deux volets pour la finance socialement responsable : le placement responsable et l'investissement responsable. Les quatre composantes identifiées pour ces deux volets sont : les investisseurs institutionnels et les gestionnaires d'actifs pour le placement responsable; et le capital de développement et la finance solidaire, pour l'investissement responsable. La distinction entre les deux pratiques de ce dernier volet se fait en se basant sur la clientèle visée et les instruments financiers utilisés. Tel que souligné précédemment, le rapport que nous présentons ici montre uniquement le portrait de l'investissement responsable au Québec; celui du placement responsable a été réalisé par les chercheurs de l'IRÉC.

La présentation de ce rapport sur l'investissement responsable est articulée autour de deux chapitres distincts. Le premier définit le concept de la finance solidaire et celui du capital de développement en soulignant la différence qui existe entre ces deux concepts. Il explique également la démarche méthodologique suivie pour collecter et analyser les données nécessaires à la rédaction de ce rapport. Le chapitre 2 présente les résultats de l'analyse pour chacune des deux composantes : la finance solidaire et le capital de développement. Il développe également leurs profils selon : leurs statuts juridiques et leurs missions; une distribution de capitaux par catégories; les services offerts (financiers et extrafinanciers); la capitalisation ou l'actif détenu par les fonds sous étude et les montants qui correspondent aux catégories d'investissement identifiées; et enfin la politique d'investissements de ces deux catégories de fonds.

⁴ Rapport du comité investir solidairement : Bilan et perspectives, septembre 2006. Ce rapport est publié par l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS). Il est préparé pour le sommet de l'économie sociale et solidaire qui aura lieu le 16 et le 17 novembre 2006. Ce sommet est organisé par le Chantier de l'économie sociale.

1.1. Typologie

1.1.1. Concept de l'investissement responsable

Pour cette étude, nous avons choisi la classification développée par l'ARUC-ÉS et CAP finance dans les études précédentes, celles de 2006 et 2010. Cette classification propose deux composantes pour les pratiques de l'investissement responsable (la finance solidaire et le capital de développement). Elle permet une plus grande cohérence avec les diverses pratiques et les nombreux concepts apparus ces dernières années; elle met également en relation deux grands courants de pratiques et de pensée : le courant du *socially responsible investment* (SRI) des pays anglo-saxons et le courant de l'économie sociale connu au Québec.

1.1.2. Capital de développement : définition et spécificités

Le capital de développement est considéré comme une forme de capital de risque, mais à caractère socioéconomique. Il utilise les instruments du capital de risque (prêts, financement sans garantie sous forme d'équité ou de quasi-équité), mais il s'en distingue par ses objectifs socio-économiques, tels que la création et le maintien des emplois, le développement régional et local, l'environnement, la formation des travailleurs. Évidemment, ces objectifs socio-économiques n'abandonnent pas la préoccupation du rendement financier, mais supposent des arbitrages conséquents.

Selon Lévesque et al. (2003)⁵, le capital de développement et le capital de risque classique présentent des différences significatives en termes de la clientèle servie, de rendements visés et d'horizon. Ces différences sont résumées dans le tableau ci-après

Lévesque B.; Y. Comeau; D. Martel; J. Desrochers et M. Mendell (2003). Les fonds régionaux et locaux de développement en 2002. Cahiers du Crises, collection études théoriques, no. ET0309, mai 2003.

Tableau 1: Capital de risque vs capital de développement

Éléments de comparaison	Fonds du capital de risque classique	Fonds du capital de développement
<i>Territoires desservis</i>	Généralement, ils n'ont pas de limites territoriales	Se limitent aux entreprises situées dans un territoire bien circonscrit, soit une région administrative ou une collectivité locale.
<i>Capitalisation</i>	Provient du secteur privé majoritairement	Provient du milieu incluant les épargnants, le mouvement syndical, le Mouvement Desjardins ; et du gouvernement. Le secteur privé est très peu présent
<i>Objectifs</i>	Maximisation des rendements financiers ⁶ ,	Autres objectifs, tels que le développement socioéconomique de leurs territoires et la création des emplois

Précisons qu'au Canada et aux États-Unis, on n'utilise pas le terme capital de développement, mais plutôt le concept d'*Economically Targeted Investments (ETI)*, qui définit « des opportunités d'investissement direct visant à promouvoir la croissance économique et la création d'emplois »⁷. Aujourd'hui, le concept « *impact investing* » est utilisé, plutôt dans le monde anglo-saxon, pour distinguer des investissements ayant d'abord des objectifs sociaux par l'activité économique, mais il évolue ailleurs dans le monde.⁸ . Même si le concept est nouveau et réfère plutôt aux fondations, fonds institutionnels et aux individus ou familles fortunés qui transforment une partie de leurs dons en investissement ou, dans le cas des fonds institutionnels (fonds de pension) qui commencent à incorporer « *impact investing* » dans leur responsabilité fiduciaire, une définition large de « *impact investing* » puisse aussi englober le capital du développement qui a comme objectif des retombées socio-économiques depuis longtemps au Québec.

1.1.3. Finance solidaire : définition et spécificités

La finance solidaire prend diverses formes à travers le monde incluant, entre autres, les différentes façons de créer une épargne collective pour répondre aux inégalités et aux injustices sociales. On retrouve pour cette pratique un spectre qui va du microcrédit (ou fonds communautaires) aux institutions financières qui s'engagent dans cette perspective. Aux États-Unis, par exemple, on utilise plutôt la notion de *Community Investment*, et les institutions financières qui se spécialisent dans ce domaine sont des *Community Development Financial Institutions (CDFI)*, alors qu'en Europe, la notion de finance solidaire est assez commune. Le concept de « *impact investing* » englobe aussi la finance solidaire qui existe depuis longtemps au Québec sans l'utilisation de cette nomenclature.

⁶ <http://www.csn.qc.ca/Memoires/InvestissementResponsable.html>

⁷ Doug Hoffer, 2004, *A survey of economically targeted investments: opportunities for public pension funds*, Report for the Vermont state treasurer and the state retirement boards. <http://www.highroadvermont.org/articles/1/ETI%20report%20v.711.pdf>

⁸ Le « *G8 Task Force on Impact Investing* » regroupe les pays de G8 pour évaluer cette activité et pour proposer des politiques publiques pour faciliter son essor. Les contextes institutionnels sont assez déterminants dans la forme que « *impact investing* » puisse prendre. Plusieurs personnes et organisations sont membres du comité aviseur de cette « *Task Force* ». Le *MARs Center for Impact Investing* coordonne ce comité. (impactinvesting.marsdd.com/)

Au Québec, la finance solidaire « désigne le financement du développement économique communautaire et des entreprises d'économie sociale. Gouvernée par les acteurs du milieu, elle prend la forme de prêts à intérêt avec ou sans garantie, mais elle passe aussi par la reconstruction du capital social des communautés » (Bourque et al., 2009, p. 30)⁹. Selon ces auteurs, les fonds de la finance solidaire font partie du capital de développement. Cependant, en se basant sur leurs objectifs socioéconomiques, ils s'en distinguent principalement par leur clientèle composée des organisations collectives et communautaires, les instruments financiers qu'ils utilisent, et leur rapport à l'argent. Le tableau ci-après présente une comparaison entre les deux composantes de l'investissement responsable : capital de développement et finance solidaire

Tableau 2 : Catégories de l'investissement responsable Québec

Finance solidaire : capital financier dédié aux entreprises et acteurs collectifs	Capital de développement : capital de risque à caractère socioéconomique
1. La finance solidaire destinée aux organismes à but non lucratif (OBNL) et aux coopératives (secteur du logement exclu)	1. Capital pour le développement régional et local
2. La finance solidaire pour le logement social et communautaire	2. Capital de développement pour l'emploi et participation des travailleurs
3. La finance solidaire destinée à la microfinance	3. Capital de développement pour l'environnement
Principales organisations financières : Fiducie du Chantier de l'économie sociale ; Filaction ; Réseau québécois du crédit communautaire ; Réseau d'investissement social du Québec ; Caisse d'économie solidaire Desjardins, Investissement Québec par le biais de son programme IMPLIQ- Capital patient	Principales organisations financières : Fonds de solidarité FTQ ; Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi ; Fonds locaux d'investissement ; Capital régional et coopératif Desjardins ; Investissement Québec par le biais du Fonds de développement économique (FDE) entre autres.

Adapté de Bourque, et al. (2009, p. 37)

1.2. Méthodologie

Nous avons combiné deux principales méthodes de recherche: la recherche primaire qui consiste à faire une collecte de données directement auprès des fonds sélectionnés en leur envoyant un questionnaire à remplir, et la recherche secondaire basée sur l'analyse des rapports d'activités des fonds sélectionnés et ceux de leurs réseaux afin de compléter et de trianguler les données collectées directement auprès des responsables de ces fonds.

⁹ Bourque G.; M. Mendell; et R. Rouzier (2009). « La finance responsable au Québec. Portrait, enjeux et défis d'une finance au service d'un développement durable et solidaire ». Les Éditions Vie Économiques, Collection « Recherche », 128 p.

1.2.1. Recherche primaire (par l'envoi du questionnaire)

Cette recherche vise à faire une collecte de données directement auprès des fonds sélectionnés en leur envoyant un questionnaire à remplir et en interviewant certains responsables de ceux-ci.

1.2.1.1. Sélection des fonds participants

Sans être exhaustives, nous avons envoyé un questionnaire aux fonds qui offrent du financement responsable au Québec. Nous avons préparé une liste d'envoi qui contient des renseignements sur ces fonds, tels que les noms et prénoms de leurs personnes ressources, leurs numéros de téléphone, et leurs adresses courriel. Cette liste a été créée à partir des listes utilisées lors des études précédentes, et en consultant les sites Web de plusieurs fonds. Nous avons également sollicité la collaboration de certains acteurs de la finance responsable, particulièrement les membres de CAP finance, le réseau de la finance solidaire et responsable. Ces acteurs nous ont fourni les coordonnées des personnes ressources à contacter au niveau des fonds faisant partie de leurs réseaux. Nous avons ainsi obtenu la liste des personnes ressources à contacter au niveau des 120 CLD et CDÉC, des 85 fonds locaux de solidarité (FLS) et des 16 Fonds régionaux de solidarité FTQ.

Notons que pour les réseaux de fonds, nous avons également contacté et envoyé le questionnaire directement aux responsables de leurs réseaux qui sont : les fonds locaux de solidarité (FLS)¹⁰; les Sociétés d'aide au développement communautaire (SADC et des Centres d'aide aux entreprises (CAE)¹¹; les Centres locaux de développement (CLD) et les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC); enfin le Réseau québécois du crédit communautaire¹². Cette façon de procéder nous a permis d'obtenir des données complètes et regroupées sur chacun de ces réseaux.

Pour la composante du capital de développement, les fonds retenus pour l'enquête sont des fonds qui offrent aux entreprises du capital de risque avec des objectifs socioéconomiques, sous forme d'équité ou de quasi-équité, prêts classiques, participation au capital-actions, prêts participatifs, prêts traditionnels. Ces fonds peuvent être: 1/ des fonds collectifs faisant appel à l'épargne de l'ensemble de la population québécoise, tels que le Fonds de solidarité FTQ; Capital régional et coopératif Desjardins; Fondation (le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi); 2/ ou des fonds locaux (ex. Fonds locaux d'investissement (FLS) et Fonds locaux d'investissement (FLI)) gérés par des intermédiaires (CLD, CDÉC et les SADC) et ayant généralement une capitalisation hybride provenant de plusieurs

¹⁰ <http://www.fondsftq.com/fr-ca/salle-de-presse/communiqués-de-presse/2013/20130926-fls-assises-fqm.aspx>

¹¹ Le Réseau des SADC et CAE est un regroupement d'organismes à but non lucratif qui travaille à faire émerger le meilleur des régions et à assurer leur développement. Le Réseau compte actuellement 57 SADC et 10 CAE, tous autonomes. Source: <http://www.sadc-cae.ca/index.php/le-reseau-des-sadc/mission.html>

¹² <http://www.rqcc.qc.ca/>

acteurs incluant l'État; 3/ ou des fonds publics (Investissement Québec). Ce dernier intervient à travers son Fonds de développement économique (FDE) et le Fonds d'intervention économique régional (FIER)¹³. Celui-ci comprend trois volets : FIER-Régions, Fonds-Soutien et FIER-Partenaires. Notons que, depuis la fin de 2013, la plupart des FIER n'existent plus¹⁴, mais notre étude les inclut parce qu'elle se base sur les données de 2013.

Les fonds retenus font partie de l'investissement responsable, car ils gèrent leurs investissements en fonction de préoccupations éthiques, sociales et environnementales. Ils se distinguent par leurs objectifs socioéconomiques. Ces fonds n'occultent pas la préoccupation du rendement financier, mais supposent des arbitrages conséquents¹⁵. Contrairement à ce qui est généralement le cas dans la finance solidaire, les entreprises dans lesquelles ces fonds investissent ne sont pas nécessairement des entreprises d'économie sociale ou des projets de développement communautaire. Dans la plupart des cas, ils financent plutôt des petites et moyennes entreprises privées ayant une visée de développement territorial et la création d'emplois. Cependant, plusieurs de ces fonds participent aujourd'hui aux montages financiers des entreprises d'économie sociale, et/ou ils investissent directement dans des entreprises collectives. Comme on l'a déjà noté, dans ces cas, la distinction est difficile à faire entre les fonds de la finance solidaire et ceux du capital de développement.

Pour la composante finance solidaire, les fonds retenus pour l'enquête sont ceux qui investissent exclusivement dans des organisations à but non lucratif (OBNL) et les entreprises collectives, et ayant une gouvernance collective. Ces fonds offrent généralement du financement sous forme de prêts, de capital patient, de l'équité et de la quasi-équité. On inclut également, dans la finance solidaire, le crédit communautaire ou la micro finance qui vise généralement à fournir du financement aux communautés locales qui trouvent difficilement du financement auprès des institutions financières traditionnelles. Les fonds sélectionnés pour cette catégorie sont, à titre d'exemple : Filaction; les fonds communautaires et cercles d'emprunt, membres du Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC); Réseau d'investissement social du Québec (RISQ); Fiducie du Chantier d'économie sociale; Caisse d'économie solidaire Desjardins;

¹³ Ce Fonds vise à fournir aux entreprises une source de capital lors d'un démarrage, d'un développement, d'un redressement ou d'un transfert de propriété. Il vise également à soutenir la création de fonds sectoriels, de fonds de démarrage et de fonds d'amorçage, principalement en région

¹⁴ « La vaste majorité des FIER-Régions ont été constitués au cours des années 2005 à 2007. La période pour effectuer de nouveaux investissements est terminée ou tire à sa fin pour la plupart d'entre eux. En 2013-2014, presque tous les FIER-Régions étaient au stade de la valorisation de leurs investissements en portefeuille. Par ailleurs, la majorité d'entre eux ont poursuivi, voire accéléré leur liquidation ordonnée. Ce constat s'applique également aux Fonds-Soutien ». Source : Rapport d'activité 2013 d'IQ, p.24. Voir : http://www.investquebec.com/documents/qc/publications/RAIQ_2013-2014_fr.pdf

¹⁵ Rapport du comité investir solidairement, déjà cité

Ce qui est nouveau dans cette étude par rapport aux études précédentes est l'envoi d'un questionnaire également à des fondations. Nous avons sélectionné 23 fondations qui investissent dans des entreprises collectives et/ ou dans des entreprises sociales (qui sont des entreprises privées, mais qui ont des objectifs sociaux et environnementaux) . Comme déjà noté, le but est d'explorer comment celles-ci se positionnent dans la nouvelle mouvance de « *l'impact investing* » et situer le Québec dans ce nouveau mouvement. Nous avons également posé une question sur cette pratique d'« *impact investing* » aux acteurs de la finance solidaire et responsable pour explorer leur perception à ce sujet et savoir s'ils font concrètement la distinction entre « *l'impact investing* » et les deux autres formes d'investissement qu'ils font (finance solidaire et capital de développement) et déjà identifiés.

Après ce processus de sélection des fonds, nous avons établi une liste composée de 255 fonds (sur ce nombre, il y a 121 CLD et CDÉC) et avons identifié, pour chacun d'eux, la personne apte à répondre à notre questionnaire, soit le directeur général ou son adjoint. Sur ce nombre, nous avons obtenu de l'information auprès de 68 fonds. Le taux de participation est d'environ 27 % des fonds étudiés. Par ailleurs, pour quelques questions, le nombre de réponses est inférieur à ce chiffre, car certains gestionnaires n'ont pas répondu à l'une ou l'autre de nos questions. Malgré le taux de participation faible des CLD, nous avons obtenu des données regroupées directement de leur réseau ou de leur association (Association des Centres locaux de développement du Québec) (ACLQDQ). Ceci augmente le taux de participation à cette enquête à 36 %.

1.2.1.2. Administration du questionnaire

Nous avons utilisé et modifié le questionnaire de 2010 en introduisant des questions à choix multiples afin de faciliter la tâche pour les répondants et pour les analystes (voir notre questionnaire en annexe). Le questionnaire a été envoyé à tous les répondants par voie électronique. Ceux-ci avaient le choix de répondre directement en ligne (nous avons créé un sondage « *Survey Monkey* ») ou sur une version Word qu'ils pouvaient nous renvoyer en version électronique ou papier. Nous avons également envoyé la version Word de ce questionnaire pour donner plus de temps et de choix aux répondants.

Pour les 23 fondations sélectionnées, nous avons adapté le questionnaire pour conformer à leurs activités de financement. Le but est de connaître ces activités inspirées par l'approche d'« *impact investing* ».

1.2.1.3. Déroulement de la collecte de données

L'enquête a été menée entre janvier et mars 2014. L'envoi du questionnaire par courriel était accompagné d'un message présentant les organisations responsables de l'enquête ainsi que l'objectif de ce sondage (voir la lettre de présentation en annexe). Cet envoi a été suivi d'une série d'appels téléphoniques pour

établir des contacts avec les personnes ressources au niveau de tous les fonds ciblés et vérifier si elles ont reçu le questionnaire. Ces appels, en plus de nous permettre de corriger certaines informations sur les fonds choisis, avaient comme objectifs de convaincre les personnes contactées de la pertinence de participer à cette enquête; de leur expliquer le projet de recherche; et leur offrir la possibilité de remplir le questionnaire en format Word. Plus tard, une deuxième série d'appels a été effectuée pour faire un rappel.

À la fin de l'étape de collecte des données, nous avons obtenu un bon taux de participation grâce aux réponses des grands fonds (Ex. Fonds de solidarité FTQ, Fondation, Caisse d'économie solidaire Desjardins, Capital régional et coopératif Desjardins, Investissement Québec) et des réseaux suivants : Association des CLD et CDÉC du Québec; Réseau des SADC et CAE; Réseau des FLS et Réseau québécois du crédit communautaire.

Finalement, pour l'étape de l'analyse, puisque la plupart des répondants ont choisi la version Word pour répondre, et beaucoup de données sont collectées en consultant les rapports d'activités des fonds, nous avons créé un fichier Excel pour classer toutes les réponses et les données publiques. Nous avons même transféré les résultats recueillis dans l'outil *SurveyMonkey* et les avons classés dans ce fichier. Ceci nous a permis d'analyser l'ensemble des données d'une façon classique en créant des tableaux.

1.2.1.4. Limites de l'enquête

La première limite est liée au classement des fonds et la préparation de la liste d'envoi en raison du caractère hybride de la plupart d'entre eux (la capitalisation hybride et le croisement de leurs niveaux d'intervention : local, régional et national). De plus, on constate que le portrait des fonds ne cesse de changer et d'évoluer (de nouveaux fonds apparaissent et d'autres disparaissent, car le secteur de la finance responsable est un secteur qui évolue beaucoup). Ceci annonce l'une de nos conclusions soulignant l'importance de tenir compte de cette évolution en créant, par exemple, un Observatoire sur la finance solidaire et responsable.

La deuxième limite est liée aux réponses incomplètes données par certaines personnes ressources au niveau des fonds. Par exemple, certains fonds n'ont pas répondu aux questions concernant la capitalisation et les montants alloués à chacune des catégories d'investissement identifiées. Pour contourner cette limite, nous avons pris le temps nécessaire pour consulter les rapports d'activités et compléter les réponses données.

Enfin, l'utilisation de l'outil *Survey Monkey* a évidemment ses limites. Par exemple, il se peut que les participants soient découragés par le format très restreint proposé pour répondre. Il n'était pas aussi possible, pour un répondant, de remplir plus d'un questionnaire, alors que certains répondants gèrent plus

d'un fonds (ex. cas de Fonds régionaux de solidarité FTQ). Pour pallier cette limite, nous avons envoyé la version Word du questionnaire; la majorité des participants nous ont retourné cette version.

1.2.2. Recherche secondaire

Pour compléter l'information collectée par voie du questionnaire et trianguler les données, nous avons consulté les rapports d'activités de 2013 des grands fonds et ceux des réseaux que forment les petits fonds (réseau des SADC et CAE; réseau des CLD et CDÉC; réseau des FLS; et le Réseau québécois du crédit communautaire). Ces réseaux produisent annuellement un rapport de leurs activités et de leurs états financiers, en raison de leur mandat de soutien aux membres. Ces rapports fournissent donc des données complètes et regroupées.

En procédant ainsi, nous avons obtenu des données sur environ 295 fonds (120 CLD et CDÉC, 85 FLS, 57 SADC et 10 CAE, et 23 fonds communautaires et cercles d'emprunt). Les résultats de cette analyse des documents secondaires sont classés pour compléter les réponses données par les répondants.

Le tableau ci-après présente les principales étapes de notre collecte de données.

Tableau 3 : Étapes de collecte de données

Phases de la recherche	Démarches effectuées
<i>Phase 1</i>	- Préparation de la liste d'envoi en utilisant les anciennes listes (2004, 2006 et 2010) - Recherche secondaire sur le web pour mettre à jour la liste - Préparation du questionnaire et la lettre d'accompagnement - Consultation des rapports précédents et certaines publications sur l'investissement responsable au Québec
<i>Phase 2</i>	- Envoi du questionnaire - Premier appel téléphonique - Classement des réponses reçues - 2e appel téléphonique
<i>Phase 3</i>	- Recherche des données secondaires sur les sites des différents fonds et réseaux - Classement et organisations des données - Rédaction du rapport (partie introduction et méthodologie)
<i>Phase 4</i>	- Analyse des données - Rédaction du rapport final

Ce chapitre présente les résultats de l'étude pour les deux composantes de l'investissement responsable : capital de développement et finance solidaire. Rappelons que la distinction entre ces deux composantes est souvent difficile à faire, car, certains fonds de développement (ex. Capital régional et coopératif Desjardins, Fonds locaux de solidarité) offrent aussi de la finance solidaire en investissant, de plus en plus, dans des entreprises collectives (coopératives et OBNL). Également, certains fonds de la finance solidaire offrent du capital de développement en investissant dans des entreprises privées (PME) (ex. Filaction et Fonds du crédit communautaire).

2.1. Portrait du capital de développement

Les fonds du capital de développement investissent dans des entreprises en offrant principalement des produits financiers classiques (capital de risque), mais avec des objectifs de rendement et des retombées socioéconomiques. Pour montrer les spécificités de ces fonds, cette section présente les résultats liés aux dimensions suivantes : leurs missions, leurs objectifs et statuts juridiques; la provenance de leurs actifs; leur capitalisation totale; et leurs politiques d'investissements.

2.1.1. Mission, objectif et statut juridique

2.1.1.1. Mission et objectif

La plupart des fonds de développement évoquent dans leur mission ces trois dimensions: soutien des entreprises financièrement et techniquement; création et protection des emplois; et développement régional et local. La majorité de ces fonds soulignent qu'elles offrent du soutien technique et du suivi aux entreprises partenaires, ce qu'elles citent souvent dans leur mission. 52 % de ceux-ci offrent du soutien à la gestion courante des entreprises; 82 % (surtout les SADC, CAE, CLD et CDÉC) offrent du soutien au montage et à la conception de leurs projets, et 29 % offrent les deux types de soutien.

Généralement, en plus de leurs objectifs financiers, ces fonds ont des objectifs socioéconomiques; les résultats d'analyse montrent que 92 % de ceux-ci ont comme objectifs la création et le maintien des emplois, et le développement régional et local. Une bonne partie d'entre eux, 78 % offrent également de l'aide technique aux entreprises qu'ils financent (ex. CLD, SADC, CAE et CDÉC). Certains fonds mentionnent également la protection de l'environnement, le développement durable et la satisfaction des actionnaires pour inciter les réinvestissements (Fondation CSN, Fonds de solidarité FTQ). L'objectif de

développement local est cité beaucoup plus par les CLD, les SADC et les FLS. Par contre, l'objectif de l'emploi et la participation des travailleurs est annoncé principalement par les deux fonds des travailleurs et les fonds créés par ceux-ci.

En somme, ces fonds interviennent pour stimuler la création et le développement des entreprises en leur apportant un appui stratégique, faisant bénéficier celles-ci de leurs expériences et de leurs réseaux d'affaires. Ils leur offrent du financement et de l'accompagnement (un soutien technique) pour qu'elles contribuent au développement régional et local ainsi qu'à la création d'emplois. Avec cette orientation, ces fonds répondent à des besoins non satisfaits par le secteur financier traditionnel.

2.1.1.2. Statuts juridiques

Les données révèlent trois types de statuts : statut de société par actions (Fondation et Fonds de solidarité); statut de société en commandite (ex. les 16 Fonds régionaux des solidarités FTQ), et le statut d'OBNL (les SADC, CLD, CDÉC et FLS). En somme, l'analyse montre que hormis les fonds des travailleurs et leurs outils; Capital régional et coopératif Desjardins (société à capital action) et Investissement Québec (société d'État), la grande majorité des fonds de développement ont le statut d'organisme à but non lucratif (OBNL).

2.1.2. Capitalisation ou actif total détenus par les fonds de développement

Ce point présente la capitalisation totale des fonds du capital de développement au Québec. Il identifie également les grands joueurs de ce secteur en montrant leur rôle dans l'offre du capital de risque au Québec.

Les résultats de la recherche montrent que le capital de développement est offert principalement par les acteurs suivant : les deux fonds des travailleurs (Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN); Capital régional et coopératif Desjardins; Investissement Québec (à travers le Fonds de développement économique (FDE), Fonds FIER (FIER-Partenaires, FIER-Régions) et Fonds de soutien); Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)¹⁶; Fonds de développement emploi-Montréal (FDEM); Cycle capital management (remplace le Fonds d'investissement en développement durable (FIDD)); réseau des 57 Sociétés d'aide au développement communautaire et 10 Centre d'aide aux entreprises (SADC et CAE); le réseau des 121 Centres locaux de développement et Centre de

¹⁶ La SODEC est une société du gouvernement du Québec qui relève de la ministre de la Culture et des Communications. Elle soutient la production et la diffusion de la culture québécoise dans le champ des industries culturelles. Source : <http://www.sodec.gouv.qc.ca/fr/page/route/-1/15>

développement économique communautaires (CLD et CDÉC), et le réseau des 85 Fonds locaux de solidarité (FLS)¹⁷. Nous avons classé les FLS dans capital de développement parce qu'ils financent des petites et moyennes entreprises classiques. Notons que l'implication des FLS dans le financement des entreprises collectives est devenue beaucoup plus importante depuis leur lancement en 2009 pour remplacer les SOLIDES.

Cette étude réalisée au premier trimestre 2014 est basée sur les données de 2013; la capitalisation totale de ces fonds de développement est d'environ 17,3 G\$. Le tableau ci-après montre que le Fonds de solidarité FTQ détient plus de **54 %** des actifs liés à cette composante de l'investissement responsable. Il est suivi d'Investissement Québec avec environ **26 %**¹⁸ et Capital régional et coopératif Desjardins **8,6 %**. Un autre fonds important dans cette catégorie est Fondation CSN qui détient environ **6,1 %** de l'actif global. La majorité du capital de développement est possédée donc par des acteurs collectifs (fonds des travailleurs et capital régional et coopératif Desjardins) et par le gouvernement par le biais d'IQ.

Tableau 4 : Capitalisation totale des fonds de développement

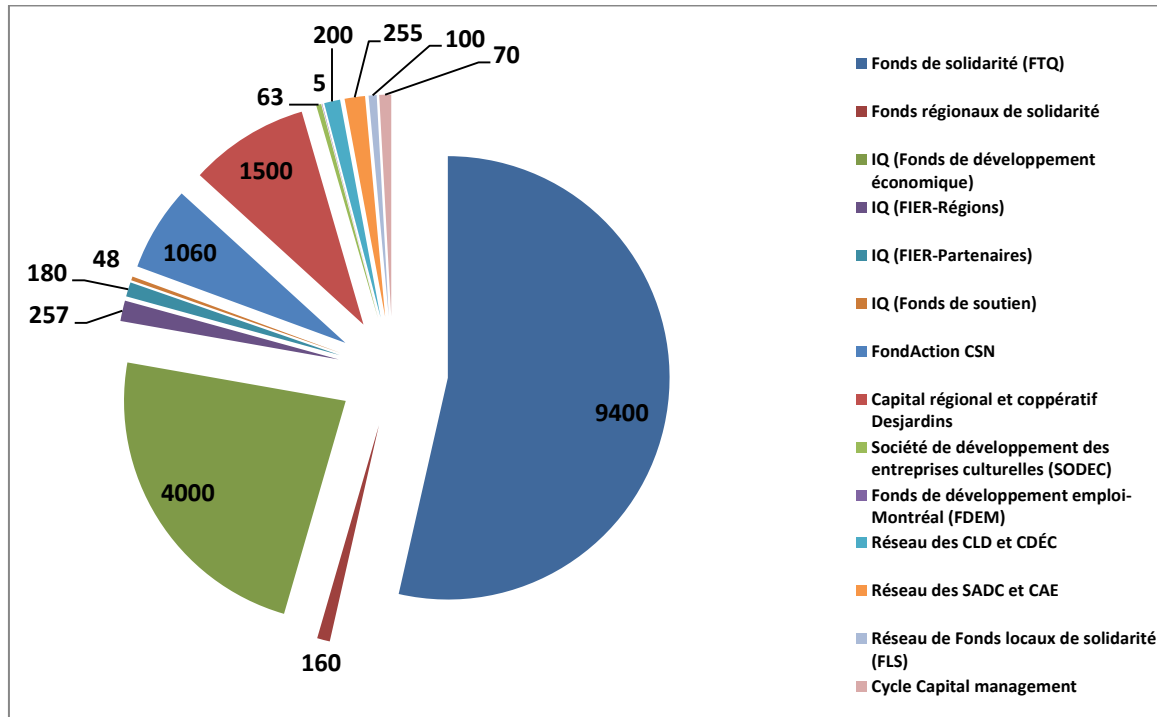
Fonds et réseaux de fonds	Actifs totaux (millions \$)	% du total
Fonds de Solidarité FTQ	9 400	54,34
Fonds régionaux de solidarité (16 Fonds)	160	0,92
Investissement Québec (Fonds de développement économique)	4 000	23,02
IQ (FIER-Régions)	257	1,48
IQ (FIER-Partenaires)	180	1,04
IQ (Fonds de soutien)	48	0,28
Fondation CSN	1060	6,1
Capital régional et coopératif Desjardins	1500	8,67
Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)	63	0,36
Fonds de développement emploi-Montréal (FDEM)	5	0,03
Réseau de Centres locaux de développement et CDÉC	200	1,15
Réseau de Sociétés d'aide au développement communautaire (SADC) et CAE	255	1,47
Réseau de Fonds locaux de solidarité (FLS)	100	0,57
Cycle Capital management (anciennement FIDD)	70	0,4
Total	17297,5	100

¹⁷ Fonds locaux de solidarité (FLS) s'appelaient à l'origine Sociétés Locales d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDES). Le Fonds de solidarité FTQ et la Fédération québécoise des municipalités ont imaginé le réseau des fonds locaux de solidarité en 1991. Ce réseau, qui s'appelaient à l'origine SOLIDE, s'est construit au fil des ans grâce aux élus municipaux et aux partenaires locaux. Il soutient l'économie locale par le développement des PME et par la création et le maintien d'emplois durables et de qualité. Source : <http://www.fondsftq.com/fr-ca/financement/fonds-locaux.aspx>

¹⁸ En additionnant les pourcentages liés aux quatre fonds associés à IQ

Cette représentation graphique illustre la répartition de la capitalisation totale du capital de développement entre les acteurs du secteur.

Figure 1: Les actifs des acteurs du capital de développement



2.1.3. Montants d'investissements directs en entreprises

Cette section présente les montants investis par les fonds de développement directement dans des entreprises au Québec. L'analyse montre que ceux-ci investissent en fonction de leur taille et de leur capitalisation; les fonds qui ont investi beaucoup sont ceux qui ont des actifs plus importants. En nous basant sur les données de 2013, on voit, par exemple, que le Fonds de solidarité FTQ a des investissements de plus de **5,3 milliards de dollars**. Ce fonds occupe **50,6 %** de tous les investissements effectués par les institutions du capital de développement. Le portrait de ces investissements est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 5: Total des investissements des fonds de développement en 2013

Fonds et réseaux de fonds	Investissements (millions \$)	% du total
<i>Fonds de solidarité FTQ</i>	5 300	50,62
<i>Fonds régionaux de solidarité FTQ (16 fonds)</i>	250,4	2,39
<i>Investissement Québec (Fonds de développement économique)(FDE)</i>	2 100	20,1
<i>IQ (FIER-Régions)</i>	256,9	2,5
<i>IQ (FIER-Partenaires)</i>	171,5	1,6
<i>IQ (Fonds de soutien)</i>	48	0,5
<i>Fondaction CSN</i>	650,5	6,2
<i>Capital régional et coopératif Desjardins</i>	683	6,5
<i>Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)</i>	62,5	0,6
<i>Fonds de développement emploi-Montréal (FDEM)</i>	3	0,033
<i>Réseau des Centres locaux de développement et CDÉC</i>	375	3,6
<i>Réseau de Sociétés d'aide au développement communautaire (SADC) et CAE</i>	390	3,7
<i>Réseau des Fonds locaux de solidarité (FLS)</i>	140	1,3
<i>Cycle capital management (anciennement FIDD)</i>	38	0,4
Total	10468,9	100

2.1.4. Catégories d'investissement identifiées pour le capital de développement

Ce point analyse les données liées à la répartition des montants investis par les fonds de développement entre ces trois catégories: capital de risque pour le développement régional, capital de risque pour l'emploi, et capital de risque pour le développement local. Soulignons pour commencer que la majorité des répondants ont identifié une seule catégorie. Souvent, ceux qui ont proposé plus d'une seule catégorie n'ont pas indiqué le montant affecté pour chacune de ces catégories (ils n'ont pas précisé un pourcentage ou un montant exact). Souvent, ils mettaient le montant dans le développement régional en indiquant que la création d'emploi fait partie du développement régional. Pour cette raison, nous avons préféré de répartir les montants d'investissement selon la mission principale des fonds; car c'est difficile de distinguer entre les trois catégories du capital de risque. Cette manière de procéder nous apparaît sinon exacte, au moins fiable en ce sens qu'elle représente approximativement des sommes qui correspondent à la réalité. Les sous-sections suivantes présentent cette répartition.

2.1.4.1. Capital de risque pour le développement régional

Les principaux fonds qui investissent dans le développement régional sont : Capital régional et coopératif Desjardins; Fonds régionaux de solidarité FTQ; Société de développement des entreprises culturelles (SODEC); et Investissement Québec par le biais du Fonds de développement économique (FDE), Fonds FIER (FIER- Régions, FIER-Partenaires), et Fonds de soutien.

- Capital régional et coopératif Desjardins a comme objectif principal la mobilisation du capital de développement en faveur de l'ensemble des régions du Québec. Elle a comme mission de contribuer au développement économique du Québec et participer étroitement à l'essor des régions ressources, d'investir dans les coopératives et les entreprises du capital de risque, et d'offrir à ces entreprises l'expertise-conseil pour stimuler leur démarrage, leur croissance et leur expansion. L'une de ses priorités « est l'investissement consacré à la capitalisation des coopératives¹⁹ et aux régions ressources du Québec »²⁰. Ce cas de CRCD est un exemple parmi d'autres, qui illustre la difficulté de classer certains fonds exclusivement dans la catégorie du capital du développement. Au 31 décembre 2013, plus de 362 entreprises, coopératives et fonds implantés au Québec avaient reçu du financement de cette institution contribuant ainsi à la création et au maintien de plus de 47 000 emplois, et 831 M\$ d'investissements ont été engagés²¹. Le financement moyen effectué par Capital régional et coopératif Desjardins est d'environ 2,7 M\$

- Depuis leur création en 1996, les seize Fonds régionaux de solidarité FTQ participent activement à l'épanouissement économique des régions du Québec. Au 31 décembre 2013, le portefeuille des Fonds régionaux comptait 361 entreprises partenaires, pour des investissements totalisant 250,4 millions de dollars, portant à 15 722 le nombre d'emplois créés ou maintenus²². Le financement de ces fonds peut atteindre 2 M\$.

- La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)²³ a un mandat de promouvoir et soutenir l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, dans toutes les régions du Québec, et une mission de protection et de mise en valeur d'un parc immobilier

¹⁹ Capital régional et coopératif Desjardins est obligé par la loi d'investir 35 % des 60 % de son actif net destiné aux investissements dans les coopératives. Source : <http://www.capitalregional.com/Fr/societe/repartition.html>

²⁰ <http://www.capitalregional.com/Fr/societe/mission.html>.

Les régions ressources sont : l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

²¹ Source : rapport d'activités, décembre 2013:

http://www.capitalregional.com/fr/reference/documents/2013_RapportactiviteFR.pdf

²² Source : <http://www.fondsftq.com/fr-ca/financement/fonds-regionaux.aspx>

²³ Voir le rapport d'activité 2012-2013 :

http://www.sodec.gouv.qc.ca/libraries/uploads/sodec/RAGs/RAG_2012_2013_SODEC.pdf

patrimonial²⁴. Cette société offre également du capital de risque pour le développement régional. En 2013, elle avait des investissements de 62,5 M\$.

- Également jusqu'en 2013, Investissement Québec contribue au capital de risque pour le développement régional par le biais des FIER-Régions (256,9 M\$), Fonds de Soutien (48 M\$), et FIER-Partenaires (171,5 M\$)²⁵. Ces trois volets de Fonds FIER visent à faciliter la capitalisation des entreprises, particulièrement les PME en région, dans leurs premières phases de développement. Selon sa mission²⁶, cette institution d'État intervient également dans le développement régional, à travers le Fonds de développement économique (FDE) qu'il gère. Depuis sa création, ce fonds a investi 2100 M\$ dans toutes les régions du Québec. On inclut cette société dans le capital du développement parmi les autres acteurs, malgré qu'elle est une société d'État, car son intervention comme investisseur est assez unique et démontre la capacité et l'importance de l'État d'agir comme partenaire dans l'investissement responsable. Le portrait de ces investissements dédiés au développement régional est résumé dans le tableau ci-après.

Tableau 6: Montant total du capital de risque pour le développement régional

Fonds de développement	Capital de risque pour le développement régional (M\$)
<i>Capital régional et cooperative Desjardins</i>	683
<i>IQ (FIER- Régions)</i>	256,9
<i>IQ (Fonds de soutien)</i>	48
<i>IQ (FIER- Partenaires)</i>	171,5
<i>Fonds régionaux de solidarité FTQ (16 fonds)</i>	250,4
<i>IQ (Fonds de développement économique qu'il gère) (FDE)</i>	2100
<i>Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)</i>	62,5
Total	3572,4

2.1.4.2. Capital de risque pour l'emploi

Cette catégorie englobe essentiellement le capital destiné à la création et au maintien des emplois. Elle est offerte principalement par les deux les fonds des travailleurs (Fondation CSN et Fonds de solidarité FTQ) et les fonds créés par ce dernier (Fonds régionaux de solidarité et les Fonds locaux de solidarité), et par Investissement Québec. Notons qu'en plus de la création et de maintien des emplois, les Fonds régionaux de solidarité et IQ ont comme objectif également le développement régional. Nous les avons alors classés dans la première catégorie.

²⁴ <http://www.sodec.gouv.qc.ca/fr/page/route/-1/15>

²⁵ Source : rapport annuel 2013-2014 d'Investissement Québec, p.24. Voir : http://www.investquebec.com/documents/qc/publications/RAIQ_2013-2014_fr.pdf

²⁶ <http://www.investquebec.com/quebec/fr/a-propos-de-nous.html>

D'une façon générale, cette étude montre que les fonds offrant du capital de risque pour la création et le maintien d'emplois proposent également du capital pour le développement régional, cependant, ils n'affectent pas des montants précis pour ces deux catégories.

- Le Fonds de solidarité FTQ est une société de capital de développement qui fait appel à l'épargne et à la solidarité du grand public. Il a comme mission de « contribuer à la croissance économique du Québec en créant et en sauvegardant des emplois au moyen d'investissements dans les entreprises de l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie québécoise »²⁷. Le financement accordé aux 2400 entreprises avait permis de créer, maintenir ou sauvegarder 500 000 emplois en 2013²⁸. À cette année, les investissements de ce fonds dépassent 5,3 G\$.

- Comme fonds de travailleurs, Fondation CSN a comme mission « de favoriser le maintien, la création d'emplois ainsi que la participation des travailleuses et des travailleurs québécois à la définition, à l'organisation et au contrôle de leur travail dans un environnement correspondant aux objectifs de développement durable »²⁹. Fondation investit « au moins 60 % de son actif dans des entreprises québécoises, principalement celles inscrites dans un processus de gestion participative, celles qui sont des entreprises autocontrôlées, coopératives ou autres, prévoyant dans leur charte une répartition égale du droit de vote entre les actionnaires ou les membres, ou qui sont des entreprises dont les décisions ou activités contribuent à la protection ou à l'amélioration de la qualité de l'environnement »³⁰. Le financement accordé aux entreprises et fonds partenaires a permis de créer, maintenir ou sauvegarder 25 000 emplois en 2013³¹. Fondation privilégie des investissements entre 2 M\$ et 5 M\$, cependant, il peut parfois faire des interventions à partir de 500 000 \$. En 2013, son portefeuille d'investissement est de 650,5 M\$³². Notons que Fondation est un partenaire de l'économie sociale; il investit dans des entreprises collectives en collaboration avec d'autres institutions financières et par Filaction, son fonds local.³³

- Ces deux fonds des travailleurs (Fondation CSN et le Fonds de solidarité FTQ) interviennent également dans le financement des entreprises axées sur le développement durable. Ils ont créé le Fonds d'investissement en développement durable (FIDD) avec la collaboration du Fonds d'action québécois

²⁷ Source : <http://www.fondsftq.com/fr-ca/a-propos/qui-sommes-nous.aspx>

²⁸ Source : État financier du Fonds de solidarité FTQ au 30 novembre 2013 : <http://www.fondsftq.com/fr-ca/a-propos/donnees-financieres.aspx?itemId=%7b7D3656A7-6155-437F-93C5-058DF49A339A%7d>

²⁹ Source : <http://www.Fondaction.com/mission.php>

³⁰ Source : <http://www.Fondaction.com/mission.php>

³¹ Source : rapport d'activité 2013 : http://www.Fondaction.com/pdf/rap_financiers/RAPP_GESTION_2013.pdf

³² http://www.Fondaction.com/pdf/rap_financiers/RAPP_GESTION_2013.pdf

³³ On inclut Filaction dans la finance solidaire à cause de sa grande implication dans l'économie sociale. Ce cas est un autre exemple qui montre la sous-estimation de l'une ou de l'autre des deux catégories (capital de développement et finance solidaire). Dans ce cas, en classant Filaction dans la catégorie finance solidaire, nous sous-estimons le capital du développement.

pour le développement durable (FAQDD)³⁴. Le FIDD a une enveloppe de 18 M\$ dédiée aux entreprises québécoises qui développent et commercialisent des technologies et des produits favorables au développement durable. Ce fonds est devenu, en 2009, Cycle Capital Management (CCM)³⁵ et a réalisé des investissements de 38 M\$³⁶. Cycle Capital Management est aujourd'hui doté d'une enveloppe de plus de 70 M\$ Il s'agit du capital consacré à l'environnement et au développement durable.

Le tableau ci-après présente les montants totaux investis dans la création et le maintien des emplois.

Tableau 7: Montant total du capital de risque pour l'emploi

Fonds	Capital de risque pour l'emploi (M\$)
Fonds de solidarité FTQ	5300
Fondation CSN	650,5
Cycle Capital Management (CCM) (anciennement FIDD)	38
Total	5988,5

2.1.4.3. Capital de risque pour le développement local

Cette catégorie englobe essentiellement les capitaux destinés au développement des collectivités. Il s'agit d'un financement de proximité offert principalement par le Fonds de développement de Montréal (FDEM); les Fonds FLI gérés par les Centres locaux de développement (CLD) et les Sociétés d'aide au développement communautaire (SADC-CAE); et les Fonds locaux de solidarité (FLS). Soulignons que ces fonds locaux offrent également du capital de risque pour la création et le maintien des emplois. Cependant, puisque les CLD, CDÉC, SADC et CAE interviennent au niveau local, nous avons classé leurs investissements dans la catégorie du capital de risque pour le développement local; ils interviennent au niveau de localité avec d'autres acteurs locaux.

Le Fonds de développement emploi Montréal (FDEM)³⁷ est le premier fonds communautaire créé en 1988 par les partenaires suivants : les CDÉC de Montréal; Fonds de solidarité FTQ; gouvernements du Québec et du Canada. Ce fonds finance des petites et moyennes entreprises de la grande région de Montréal en leur octroyant des prêts de démarrage qui varient de 50 000 \$ à 100 000 \$ et des prêts d'expansion pouvant atteindre 150 000 \$. Il agit en complémentarité avec des outils de financement courants offerts

³⁴ Le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) est créé et capitalisé par le gouvernement du Québec. Il a comme mission de « soutenir des actions concrètes visant des changements de comportements favorables au développement durable du Québec ». Selon son rapport d'activité de 2013, ce fonds gère un actif de 61 M\$ destiné totalement au financement (subventions non remboursables) des actions de développement durable.

³⁵ <http://www.cyclecapital.com/fr/>

³⁶ <http://www.newswire.ca/fr/story/94493/fonds-d-investissement-en-developpement-durable-s-e-c-preliminary-report-2007>

³⁷ Il a comme mission de « Favoriser le développement économique des arrondissements de Montréal par le soutien des entreprises qui ont une action structurante dans la localité visée et un impact sur la création ou le maintien d'emplois ». Voir: <http://www.fdem.qc.ca/qui-sommes-nous/mission/>

par les institutions financières et les organismes gouvernementaux, plus particulièrement avec les outils des CDÉC³⁸. En 2012, l'investissement du FDEM est d'environ 3 M\$.

Le programme de Fonds locaux d'investissement (FLI) a comme objectif de stimuler l'entrepreneuriat local en favorisant le financement du démarrage et d'expansion des entreprises incluant les entreprises collectives (OBNL et coopératives). Ce programme est géré par les CLD et varie en effet d'un CLD à l'autre. Le financement accordé par les CLD dans le cadre de ce programme prend la forme de prêt, de prêt participatif, de garantie de prêt, de cautionnement, d'acquisition d'obligations ou autres titres d'emprunt, de participation au capital-actions, au capital social ou autrement, à l'exclusion des investissements sous forme de subvention, de congé d'intérêts, de congé de capital, de commandite, de don et autres dépenses de même nature et conformément à la politique d'investissement des CLD³⁹. En somme, les FLI sont des outils financiers destinés au soutien de la réalisation des projets d'entreprises sur des territoires locaux et, en ce sens, ils servent d'incitatifs pour compléter la capitalisation des dossiers d'investissement. Ils soutiennent l'entrepreneuriat et leur premier mandat consiste à accompagner les entrepreneurs dans leurs projets⁴⁰.

Dans le cadre de leur mission, les CLD offrent également « des services de première ligne d'accompagnement et de soutien technique ou financier auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs, quel que soit le stade de développement de l'entreprise »⁴¹. Le taux d'investissement maximum des CLD dans une entreprise ne dépassent pas généralement 250 000 \$.

De leur côté, les Fonds locaux de solidarité ont comme mission de soutenir « l'économie locale par le développement des PME et par la création et le maintien d'emplois durables et de qualité »⁴². En date de 30 juin 2013, l'investissement total de 97 M\$ injecté directement dans les entreprises a permis la création et le maintien de 28700 emplois⁴³. Le taux maximum d'investissement des FLS ne dépasse pas généralement 100 000 \$. Soulignons que les entreprises ont accès au financement provenant des FLS par l'intermédiaire des CLD de leurs territoires, qui met à leur disposition une équipe de professionnels favorisant le développement des entreprises du milieu⁴⁴.

Quant aux SADC, incluant les CAE, elles « travaillent à rendre les régions du Québec plus dynamiques », notamment par le développement économique local, la création d'emplois ou la diversification de

³⁸ Source: <http://www.fdem.qc.ca/nos-services/financement-aux-entreprises/>

³⁹ Source : Site Web de la l'Association des CLD du Québec (ACLDQ) : <http://www.acldq.qc.ca/fr/entrepreneur-fli.php>

⁴⁰ <http://www.destl.ca/pages/cld/node/121/fonds-local-fl-et-fonds-local-d%E2%80%99investissement-fli>

⁴¹ <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/metropole/partenaires/#c2505>

⁴² <http://www.fondsftq.com/fr-CA/FondsLocaux.aspx>

⁴³ Source : <http://www.fondsftq.com/fr-ca/financement/fonds-locaux.aspx>

⁴⁴ Source : <http://www.fondsftq.com/fr-ca/financement/fonds-locaux.aspx>

l'économie⁴⁵. Dépendamment du cas, leur financement pouvait varier de 5000 \$ à 150 000 \$, et la moyenne de prêts accordée est de 46 000 \$. Pour la seule année 2013, près de 11 000 entrepreneurs ont été aidés au sein de 8 400 entreprises et plus de 28 000 emplois ont été créés ou maintenus⁴⁶. Le tableau ci-après présente les montants investis dans le développement local.

Tableau 8: Montant total du capital de risque pour le développement local

Fonds	Capital de risque pour le développement local (M\$)
Réseau CLD et CDÉC	375
Réseau des SADC et CAE	390
Fonds locaux de solidarité	140
FDEM	3
Total	908

Malgré qu'il y a un croisement entre ces catégories, surtout entre les deux premières (capital de risque pour l'emploi, capital de risque pour le développement régional et capital de risque pour le développement local), nous les avons classés selon la mission principale des fonds. Comme synthèse, voici le portrait des investissements selon ces trois catégories.

Tableau 9: total des investissements cumulés pour les trois catégories du capital de risque

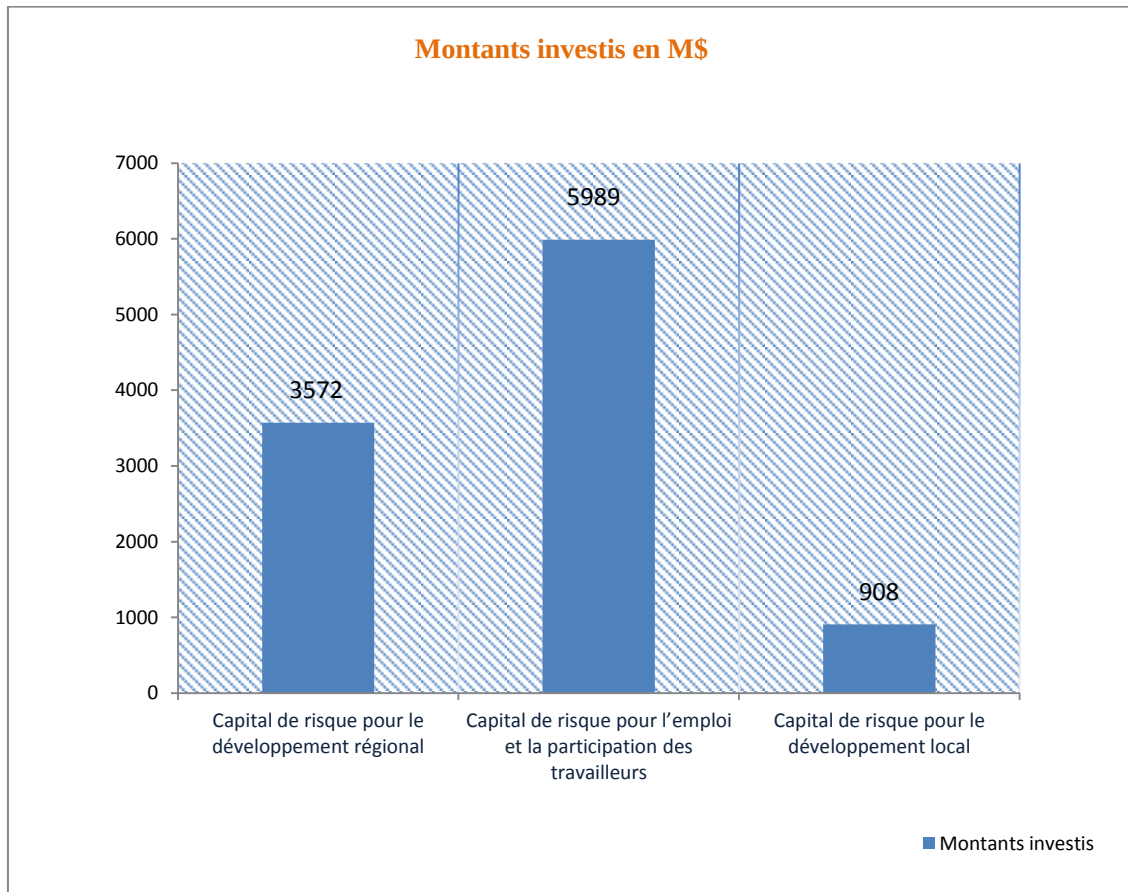
Catégories du capital de risque	Investissements	% du total
Capital de risque pour le développement régional	3572,4	34,12
Capital de risque pour l'emploi et la participation des travailleurs	5988,5	57,20
Capital de risque pour le développement local	908	8,67
Total	10468,9	100

Le schéma ci-après illustre bien l'importance des investissements liés à la catégorie du capital de risque pour l'emploi et la participation des travailleurs avec un montant de **5989 M\$**.

⁴⁵ <http://www.reseau-sadc.qc.ca/>

⁴⁶ Sources : Rapport annuel 2013. Le lien est : http://www.sadc-cae.ca/images/SADC/documents/rapports-annuels/SADC_rapport_annuel.pdf

Figure 2: Les investissements en capital de développement



2.1.5. Principaux pourvoyeurs de fonds

La répartition de capital se fait en fonction de l'affiliation à des réseaux. Les réseaux associatif, syndical et coopératif dominant. La provenance des actifs est diversifiée : les deux fonds de travailleurs (Fonds de solidarité de la FTQ et Fondation CSN); le Mouvement Desjardins; les deux paliers du gouvernement; les acteurs de développement aux niveaux local et régional, tels que les CLD et les CDÉC, les municipalités régionales de comté (MRC) et les conférences régionales des élus (CRÉ); et d'autres investisseurs privés régionaux ou nationaux.

Notons que le capital que détiennent les fonds de développement vient généralement de ces trois sources : l'État (les deux paliers du gouvernement), vente d'actions classiques (grand public), parts sociales et participation du milieu. La capitalisation de ces fonds est également hybride; dans certains cas, on trouve plusieurs pourvoyeurs (gouvernement par le biais d'IQ, Fondation CSN, Fonds de solidarité FTQ et autres). Nous résumons ce portrait dans le tableau ci-après.

Tableau 10: Sources du capital de développement

Fonds	Pourvoyeurs de capitaux
<i>Fonds de solidarité FTQ, Fonds régionaux de solidarité FTQ et FLS</i>	Épargne des travailleurs membres; particuliers (vente d'actions au grand public)
<i>Capital régional et coopératif Desjardins</i>	Mouvement des caisses Desjardins et Fédération des caisses (épargne publique), particuliers (ventes d'actions au grand public)
<i>Fondaction CSN</i>	Collecte d'épargne-retraite auprès des membres de la CSN (67 %), d'autres syndicats (9 %) et du grand public (24 %).
<i>IQ (Fonds de développement économique)</i>	Gouvernement du Québec
<i>CLD et CDÉC</i>	Gouvernement du Québec
<i>SADC et CAE</i>	Gouvernement fédéral
<i>IQ (FIER-Régions et Fonds-Soutien, FIER-Partenaires)</i>	Hybride : Gouvernement (2/3), investisseurs privés et le milieu (1/3)
<i>SODEC</i>	Gouvernement du Québec
<i>Fonds de développement emploi-Montréal (FDEM)</i>	Fonds de Solidarité FTQ, gouvernements (Québec et fédéral); les CDÉC de Montréal
<i>Cycle Capital Management (CCM) (anciennement FIDD)</i>	Gouvernement du Québec, Fondaction CSN, Fonds de solidarité FTQ.

2.1.6. Politiques d'investissement

Nous présentons, dans ce point, certaines dimensions illustrant les politiques d'investissement des fonds de développement, tels que la taille de leurs investissements; les secteurs favorisés; les types d'investissements réalisés. Les résultats de l'enquête montrent que ces politiques sont diverses. Ceci est lié aux différences qui existent entre ces fonds (affiliation, taille et objectifs).

2.1.6.1. Choix des secteurs et des phases de développement

Généralement, les fonds de développement investissent dans des PME ayant un potentiel de croissance élevé avec des retombées économiques pour la région et un effet de levier sur la création d'emplois durables. Ils offrent aux entreprises qu'ils financent le capital dont elles ont besoin et l'accompagnement nécessaire à la réalisation et au développement de leurs projets. Ces fonds sont généralistes; ils investissent dans plusieurs secteurs d'activités. Cependant, les secteurs suivants : manufacturier; nouvelles technologies; technologies propres et services sont généralement les plus cités par les répondants. Plusieurs fonds excluent le secteur de l'immobilier par exemple.

Les fonds de développement participent également au financement de toutes les phases de développement des entreprises partenaires : le prédémarrage, le démarrage, la croissance, la consolidation, la fusion ou l'acquisition, le financement de secours et le financement de mezzanine. Toutefois, la majorité des fonds (79 %) financent les phases de démarrage et de croissance. Le prédémarrage est faiblement cité, cependant, plusieurs fonds offrent de l'aide pour la conception de projets et la préparation du plan d'affaire, ce qui constitue une forme de soutien au démarrage. Ceci est offert principalement par les CLD, SADC, CAE, et CDÉC.

2.1.6.2. Taille et critères d'investissements

Les résultats montrent que la taille des investissements des fonds de capital de développement varie d'un fonds à l'autre, et ce, en fonction des actifs détenus. Le seuil minimal d'investissement est de 500 000 \$, dans le cas des grands fonds (Fondation, Fonds de solidarité FTQ, IQ et Capital régional et coopératif Desjardins), et peut atteindre, dans ces cas, un maximum de plusieurs millions de dollars (une moyenne de 3 millions). Cependant, le seuil minimal est de 5000 \$ dans le cas des petits fonds locaux, tels que les FLS et les fonds gérés par les CLD, CDÉC et SADC, et peut atteindre généralement un maximum variant entre 250 000 \$ et 500 000 \$.

Pour les critères d'investissements, notons que le critère de viabilité du projet et son impact sur la création d'emplois stables et durables sont le plus soulignés. Généralement, les fonds de développement affichent les mêmes critères qui correspondent à leurs objectifs socio-économiques. Ces critères incluent la qualité de l'équipe dirigeante; la qualité du produit ou du service; la viabilité du projet et son impact sur la création d'emplois stables et durables; le marché et les retombées économiques du projet; et son potentiel de croissance.

2.1.6.3. Produits financiers offerts

Les fonds de développement offrent des produits du capital de risque classique. Les résultats identifient une variété de produits financiers qui sont: actions ordinaires ou privilégiées, débentures, prêts participatifs, garanties de prêts, etc. Cependant, les actions ordinaires, les prêts participatifs et équité et quasi-équité⁴⁷ sont les produits les plus offerts selon l'analyse de l'information offerte sur les sites web de ces fonds. Le financement mezzanine et les prêts garantis sont les produits les moins offerts par ces fonds.

Notons pour conclure que la politique d'investissement des fonds de développement se distingue par l'accompagnement qu'ils proposent aux entreprises financées. En plus des services financiers offerts, la majorité des fonds ont mentionné le soutien technique et le suivi qu'ils offrent aux entreprises partenaires; ceci est généralement cité dans leurs missions.

⁴⁷ Équité : investissement sous forme de capitaux propres (souscription d'action, de parts de société en commandite) ou sous forme de titres convertibles en actions ou en parts (débentures).

Quasi-équité : financement hybride qui est généralement subordonné sous forme de prêts participatifs, prêts subordonnés, prêts à redevance, débentures ou prêts convertibles

2.2. Portrait de la Finance solidaire

Au Québec, la finance solidaire comprend divers institutions, acteurs et outils destinés au financement du développement économique communautaire et des entreprises d'économie sociale (coopératives et OBNL). Gouvernée par les acteurs du milieu, elle prend la forme de prêts avec ou sans garanties, et contribue à la reconstruction du capital social des communautés (Bourque et al., 2009, p. 30). Depuis 2007, elle inclut également le capital patient ou la quasi-équité pour répondre aux besoins en investissement à long terme des entreprises collectives. La création d'un tel produit financier est une innovation financière créée par la société civile en partenariat avec l'État et les fonds de travailleurs.

Dans les sections suivantes, nous dévoilons les résultats de notre enquête liés à cette catégorie d'investissement responsable. Nous présentons les institutions de la finance solidaires; leurs missions, objectifs et statuts juridiques; leur capitalisation; la provenance de leurs actifs; et leurs politiques d'investissements.

2.2.1. Institutions de la finance solidaire

Au Québec, les institutions de la finance solidaire sont : Caisses d'économie solidaire Desjardins ; Fiducie du Chantier de l'économie sociale; Réseau d'investissement social du Québec (RISQ); Filaction ; Fonds d'investissement rural (FIRA)⁴⁸; Co-investissement coop; Capital Esort et Coopération; le Fonds d'investissement pour la culture et communication (FICC) ; et Investissement Québec. La finance solidaire inclut également des petits fonds destinés au financement des entreprises collectives au niveau local (ex. Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS)⁴⁹ ; Fonds du crédit communautaire et Cercles d'emprunt ; et Fonds d'investissement Montréal (FIM)). Les points ci-après présentent, d'une façon synthétique, toutes ces institutions. - La Caisse d'économie solidaire Desjardins a comme mission « de soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire en misant sur l'entrepreneuriat collectif, tout particulièrement au sein de quatre réseaux : syndical, communautaire ou associatif, coopératif et culturel; de conseiller les citoyennes et les citoyens dans leur volonté de gérer leurs finances personnelles de manière à la fois judicieuse et socialement responsable; et de contribuer, avec d'autres acteurs nationaux et internationaux, au développement d'un mouvement de la finance solidaire. En plus d'être un instrument de financement des entreprises collectives, la caisse est un levier de développement économique et social. »⁵⁰ Selon son rapport d'activité de 2013⁵¹, la Caisse d'économie solidaire a mis à la disposition des particuliers et des entreprises membres **675,1 M\$** pour financer des projets dans tous les

⁴⁹ Comme les FLI, le programme des FDEÉS est géré par les CLD

⁵⁰ <http://www.caissesolidaire.coop/qui-nous-sommes/projet-cooperatif-et-economie-sociale/mission.html>

⁵¹ http://www.caissesolidaire.coop/opencms/export/sites/cecosol/bilan/2013/telecharger/CaisseSolidaire_RA2013.pdf

secteurs d'activités: habitation, santé, éducation, alimentation, culture, environnement, etc. La grande partie de ce portefeuille d'investissement, soit **477,8 M\$** a été prêtée à des coopératives et à des associations, et **262,8 M\$** est utilisé dans le financement du logement communautaire.

- La Fiducie du Chantier de l'économie sociale a comme mission principale de « favoriser l'expansion et le développement des entreprises collectives en améliorant l'accès au financement et en assurant une meilleure capitalisation des entreprises d'économie sociale. »⁵². Elle offre du capital patient pour ces entreprises, et ce, dans toutes les régions du Québec afin de participer à la création et au maintien des emplois. Selon les données de 2013⁵³, cette institution a investi un total de **34 M\$**.

- Le RISQ, a comme mission de « contribuer à la capitalisation des entreprises d'économie sociale, à favoriser le développement d'un modèle québécois d'économie qui se mesure par la rentabilité sociale engendrée et qui contribue à une nette augmentation de la richesse collective, à développer, utiliser et diffuser des méthodes d'analyse financière adaptées aux réalités des entreprises d'économie sociale et à favoriser la reconnaissance des pratiques de gestion originales et efficaces des entreprises, notamment auprès des intervenants financiers »⁵⁴. Selon son rapport d'activité de 2013, ce fonds a investi plus de **20 M\$** dans des entreprises collectives⁵⁵.

- Fonds d'investissement rural (FIRA) est un fonds d'investissement de **75 M\$** créé en 2011 par ces trois partenaires : gouvernement du Québec, Fonds de solidarité FTQ et Capital régional et coopératif Desjardins. Contribuant respectivement à hauteur de 25M\$, ces partenaires offrent un important levier financier pour encourager la relève québécoise dans le secteur de l'agriculture. Le FIRA est géré par une société en commandite. La Financière agricole du Québec, en raison de son expertise en matière d'aide à la relève agricole, agit comme mandataire du gouvernement.

- Filaction⁵⁶ est un fonds local de Fondation CSN. Il a été créé par ce dernier pour financer les PME québécoises dans tous les secteurs économiques. Il finance également le milieu culturel et les entreprises d'économie sociale (OBNL, coopératives et associations). Ce fonds apporte à ces entreprises et fonds de microcrédit une partie de la capitalisation utile à l'atteinte de leurs objectifs de développement

⁵² <http://fiducieduchantier.qc.ca/?module=document&uid=56>

⁵³ Source : rapport d'activité de 2013 de la Fiducie, p.7 : <http://fiducieduchantier.qc.ca/userImgs/documents/root/fiducie/ra2013-fiducie-web-fran.pdf>

⁵⁴ <http://www.fonds-risq.qc.ca/?module=document&action=get&uid=985>.

⁵⁵ Sources : rapport d'activité de 2013 du RISQ, p. 19. Voir : http://www.fonds-risq.qc.ca/userImgs/documents/risq/RA-RISQ-2013_final.pdf

⁵⁶ Comme on le voit, ce fonds n'investit pas exclusivement dans des entreprises collectives, mais il finance également des PME privées. Nous l'avons classé dans la catégorie de la finance solidaire parce qu'il investit beaucoup dans les OBNL et les coopératives.

économique et social. Il contribue ainsi à la création et au maintien des emplois au Québec⁵⁷. Il a créé en collaboration avec d'autres partenaires plusieurs fonds: Fonds Femmessor⁵⁸, Fonds mosaïque⁵⁹, Fonds Afro-Entrepreneurs⁶⁰, Fonds tourisme PME⁶¹. Selon les données de 2013, Filaction a un portefeuille d'investissements pouvant dépasser **32 M\$**.

- Co-Investissement coop a comme « mission principale de mettre du « capital patient » à la disposition des coopératives tout en leur offrant une expertise spécialisée. Ce nouveau levier vise à appuyer le démarrage de coopératives, à stimuler la croissance de coopératives existantes et à assurer leur pérennité, contribuant ainsi au développement économique du Québec et de toutes ses régions »⁶². Ce fonds hybride a été créé en 2012 par le gouvernement du Québec (ministère des Finances et de l'Économie), Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD), le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), Capital Réseau SADC et CAE, et la Banque de développement du Canada (BDC). Il est doté d'une capitalisation de 30 M\$. Ce fonds investit dans des coopératives en démarrage ou en exploitation. Les types de coopératives visées par celui-ci sont : coopératives de travailleurs actionnaires; coopératives de travailleurs; coopératives de producteurs; coopératives de solidarité et coopératives de consommateurs.

- Capital Esort et Coopération⁶³ est un fonds destiné à la capitalisation et au financement des coopératives. « Déjà destiné au financement des coopératives, le Fonds Esort et Coopération inclura également une réponse adaptée aux besoins des fédérations de coopératives et aux coopératives en expansion ou à maturité qui sont confrontées à des défis particuliers en matière de capitalisation. »⁶⁴. Ce fonds a été créé, en 2013, par Capital régional et coopératif Desjardins, avec la participation du gouvernement du Québec

⁵⁷ <http://www.Filaction.qc.ca>

⁵⁸ Le Réseau Femmessor et ses dix-sept (17) Femmessor régionaux, répartis sur l'ensemble du Québec, constituent des Fonds d'investissement destinés aux femmes entrepreneures québécoises. Ces fonds ont comme mission de développer et promouvoir l'entrepreneuriat féminin comme outil de création d'emplois et de développement économique. Dans, chaque région, Filaction investit deux dollars lorsque Femmessor investit un dollar dans les entreprises. Source : <http://www.femmessor.com/>

⁵⁹ Ce fonds favorise la création d'entreprises dans tous les secteurs d'activité au sein des communautés culturelles du Québec. Dans cette optique, il offre l'accès à du financement adapté à la réalité de cette clientèle. Il intervient pour soutenir les entreprises de moins de cinq ans ou en démarrage en leur offrant du financement sous forme de prêts ou de garanties de prêts. Ce fonds ayant une capitalisation de 1 M\$ a été créé, en 2012, par Filaction en partenariat avec le Ministère des Finances et de l'Économie du Québec. Source : <http://fondsmosaicque.com/>

⁶⁰ C'est un fonds d'investissement de 1 M\$ est destiné exclusivement aux gens d'affaires noirs du Québec pour financer leurs entreprises en démarrage ou celles ayant moins de 5 ans d'existence. Ce fonds a été créé par Filaction en 2008 avec la collaboration du Ministère des Finances et de l'Économie du Québec. Source : <http://afro-entrepreneurs.com/nouvelles/Filaction-lance-le-fonds-afro-entrepreneurs>

⁶¹ Ce fonds a pour but de stimuler l'investissement des PME touristiques et de favoriser l'émergence de projets novateurs. Il a été créé, en 2013, par Filaction en partenariat avec Tourisme Québec. Il offre du financement sous forme de prêts à ce type d'entreprises en phase de démarrage ou en pleine exploitation. Source : <http://www.fondstourismepme.com/>

⁶² Sources : http://www.economie.gouv.qc.ca/fr/ministere/salle-de-presse/communiqués-de-presse/communiqué-de-presse/?cHash=b49494a1b8ee6f622cc1071405accd99&tx_ttnews%5Btt_news%5D=7948&tx_ttnews%5Bcat%5D=570

⁶³ Source : http://www.capitalregional.com/Fr/fonds_essor_cooperation.html

⁶⁴ Source : <http://www.newswire.ca/en/story/1127103/les-federations-de-cooperatives-et-les-cooperatives-en-expansion-ou-a-maturite-pourront-mieux-se-capitaliser>

et du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM). Il est doté d'une enveloppe totale de 45 M\$. D'autres partenaires financiers, soit le Réseau des SADC et CAE ainsi que la Banque de développement du Canada collaborent aussi à ce fonds pour des capitaux supplémentaires dédiés exclusivement au financement des coopératives au Québec⁶⁵. Ce fonds est né du besoin d'enrichir l'offre de capital disponible pour la création et la croissance des coopératives. Il appuie leur démarrage et leur expansion tout en assurant leur pérennité. Tous les secteurs sont admissibles au financement qu'offre ce fonds excepté l'exploration des ressources naturelles, les services financiers et l'immobilier.

- Le Fonds d'investissement pour la culture et communication (FICC) est un fonds de capital de risque dédié aux entreprises québécoises qui opèrent dans le domaine de la culture, des communications et du numérique. Nous avons classé ce fonds dans la composante de la finance solidaire, parce qu'il s'adresse aux entreprises culturelles à capital-actions et celles de l'économie sociale, soit les organisations à but non lucratif et les coopératives⁶⁶. Ce fonds privilégie les entreprises collectives; il a même confié au RISQ le mandat d'analyser les demandes de financement que déposent les entreprises d'économie sociale de ce secteur⁶⁷.

- Investissement Québec intervient avec des prêts directs, des garanties de prêt, des marges de crédit à court et long terme et de la capitalisation. Cette institution contribue au financement des entreprises collectives (OBNL et coopératives) à travers son nouveau programme IQ-IMPLIQ (ou Financement IMPLIQ⁶⁸) lancé en 2012. Celui-ci est un produit financier adapté aux besoins spécifiques de ce type d'entreprises. En offrant des prêts à terme et des garanties de prêt, cet outil permet d'intervenir dans le démarrage, l'expansion, l'achat d'équipement et la relève d'entreprises⁶⁹. Il couvre jusqu'à 100 % du coût des projets et offre la possibilité d'étaler la période de remboursement sur 20 ans. De plus, il est accessible aux entreprises collectives opérant dans tous les secteurs d'activité.

- Les Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS) est un programme de subvention géré par les CLD et CDÉC et destiné aux entreprises d'économie sociale. Il a comme objectif de soutenir la croissance et le développement de ce type d'entreprises⁷⁰. Notons que nous n'avons pas

⁶⁵ Ce fonds s'appelle également « Alliance Coopération » qui « est un regroupement de financiers: la Banque de développement du Canada (BDC), Capital Réseau des SADC et CAE, et la société en commandite Essor Coopération (Capital régional et coopératif Desjardins, gouvernement du Québec, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité), dont la mission principale est de mettre du capital adapté à la disposition des coopératives, tout en leur offrant une expertise spécialisée » Voir ce lien: <http://www.sadc-cae.ca/index.php/salle-de-presse/128-categories-en-francais/167-alliance-cooperation.html>.

⁶⁶ <http://ficc.qc.ca/offre-service>

⁶⁷ Rapport d'activité du RISQ (2013, p.4)

⁶⁸ <http://ceesq.wordpress.com/2012/02/17/financement-impliq-un-nouveau-produit-financier-di/>

⁶⁹ <http://www2.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec/actualites?lang=fr&x=actualites&e=321263769>

⁷⁰ <http://www.cldlacstjean.qc.ca/programmes/fdees.php>

obtenu de l'information nécessaire pour identifier le montant des investissements liés à ce programme. Ce montant est inclus dans le total des investissements des CLD et CDÉC que nous avons classé dans la catégorie de fonds du capital de développement.

- Les Fonds du crédit communautaires et les Cercles d'emprunt sont dédiés à la création ou au maintien des emplois au niveau local, souvent sur un territoire bien déterminé (municipalité, arrondissement ou quartier). Ces investissements visent également l'insertion professionnelle des groupes sociaux marginaux, tels que les jeunes, les femmes, les autochtones ou les personnes immigrantes. Le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC) regroupe plusieurs de ces institutions. Il compte 23 membres (Fonds communautaire et Cercle d'emprunt). Ce réseau a comme mission le développement et la promotion de « l'approche du crédit communautaire au Québec dans la perspective du mieux-être individuel et collectif et de l'élimination de la pauvreté. Il soutient ses membres qui offrent des capitaux et accompagnent les populations au niveau local dans le cadre d'activités économiques. »⁷¹. En 2013, le portefeuille total des investissements des 23 membres de ce réseau est de **11,3 M\$**.

- Fonds d'investissement Montréal (FIM) est une société en commandite impliquée dans le logement communautaire. Il a comme mission de « contribuer à la revitalisation des quartiers de la métropole par la remise en état de logements tout en créant des emplois, en plus de permettre aux organismes locaux d'acquérir et de gérer des projets, en intégrant les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité ainsi que les locataires et la communauté locale »⁷². Le FIM a investi durant sa première et sa deuxième phase de développement environ **9 M\$**, selon le communiqué de presse publié par ce fonds, le 26 février 2013⁷³

2.2.2. Missions, objectifs et statuts juridiques

Les fonds de la finance solidaire ont comme mission le soutien des entrepreneurs collectifs ; ils leur offrent du financement et de l'accompagnement pour encourager la création et le développement des entreprises collectives (OBNL, coopératives et associations). Leur but ultime est le développement de l'économie sociale au Québec et la promotion d'une économie plurielle et inclusive. Les principaux objectifs que soulignent généralement ces fonds sont :

⁷¹ <http://www.rqcc.qc.ca/mission>.

⁷² <http://www.batirsonquartier.com/wp-content/uploads/Communiqu%C3%A9-FIM-Terrasse-Mousseau-250213-.pdf>

⁷³ « Le FIM a totalisé des investissements de plus de 9 millions de dollars dans les première et deuxième phases permettant ainsi l'achat et la rénovation de 474 nouveaux logements communautaires. La troisième phase de capitalisation du FIM a obtenu des engagements d'investissement totalisant plus de 9 millions de dollars. » Sources : Communiqué de presse du 26 février 2013. Voir ce lien : <http://www.batirsonquartier.com/wp-content/uploads/Communiqu%C3%A9-FIM-Terrasse-Mousseau-250213-.pdf>

1. Favoriser la création et la croissance des entreprises collectives ayant une finalité sociale et réalisant des produits et services destinés à leurs membres ou à la collectivité
2. Promouvoir et soutenir le développement de l'entrepreneuriat collectif dans toutes les régions par la création des entreprises d'économie sociale
3. Soutenir le développement de projets qui démontrent une viabilité économique et une utilité sociale
4. Supporter financièrement et techniquement les initiatives qui répondent aux besoins reconnus et priorités par les régions et les collectivités locales
5. Soutenir la création et la consolidation des emplois durables dans les entreprises d'économie sociale au niveau des régions et des localités.

Pour le statut juridique, la majorité des fonds de la finance solidaire ont le statut d'OBNL (ex. Fonds Femmessor, Fonds mosaïque, Fonds Afro- Entrepreneurs; Fonds tourisme PME; RISQ; Fonds du crédit communautaire; et Cercles d'emprunt). D'autres fonds ont le statut de société en commandite (ex. Co-investissement Coop; Capital Essor Coopération; Fonds FIRA; Filaction). La Caisse d'économie solidaire Desjardins possède le statut de coopérative.

2.2.3. Capitalisation totale des fonds de la finance solidaire

Nous avons présenté dans le point (2.2.1) les fonds qui offrent exclusivement de la finance solidaire, autrement dit ceux qui financent uniquement les entreprises collectives. Notons que Filaction et son réseau de fonds; FICC; FIRA; les Fonds du crédit communautaire et Cercle d'emprunt financent également des PME et des très petites entreprises ayant un statut juridique classique, mais qui opèrent au niveau local. Nous les avons classés dans la composante finance solidaire, car, ils privilégient le financement des entreprises d'économie sociale et celles ayant un ancrage local.

Les résultats de cette recherche montrent qu'en 2013, la capitalisation totale de ces fonds solidaires est de **1,4 G\$**. Comme déjà mentionnés à plusieurs reprises, certains fonds du capital de développement offrent également de la finance solidaire (ex. IQ par le biais du programme Financement IMPLIQ⁷⁴; Fonds de solidarité FTQ par le biais des Fonds locaux d'investissement (FLS); Fondation CSN; Capital régional et coopératif Desjardins, entre autres). Donc, ces résultats sous-estiment la capitalisation totale des fonds de la finance solidaire.

Le tableau ci-après présente les actifs détenus par ces fonds ou par leurs réseaux (leurs capitalisations en 2013)

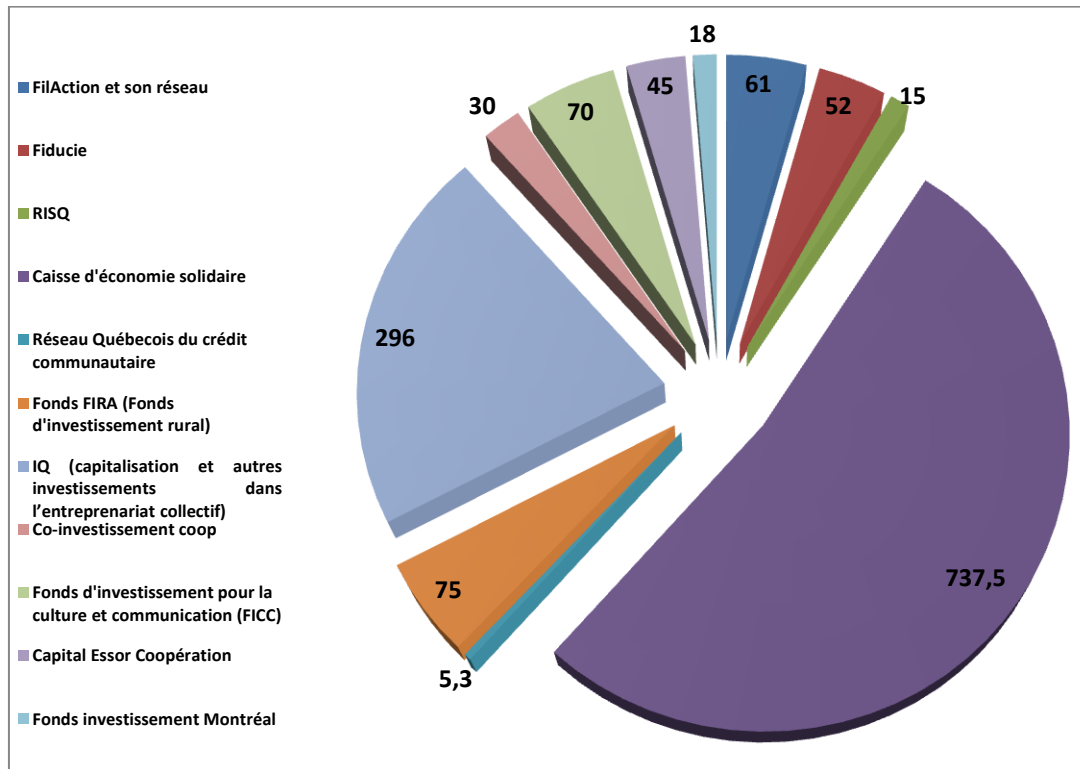
Tableau 11: Capitalisation totale des fonds de la finance solidaire

Fonds	Actifs (M\$)	% du total
<i>Filaction et son réseau de fonds (fonds mosaïque, Fonds Afro-entrepreneurs, Fonds tourisme PME; et Femmessor)</i>	61	4,3
<i>Fiducie du Chantier d'ÉS</i>	52	3,7
<i>Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)</i>	15	1,06
<i>Caisse d'économie solidaire Desjardins</i>	737,5	52,5
<i>Réseau québécois du crédit communautaire (23 membres)</i>	5,3	0,4
<i>Fonds FIRA (Fonds d'investissement rural)</i>	75	5,33
<i>IQ(capitalisation et autres investissements dans l'entrepreneuriat collectif)</i>	296	21,06
<i>Co-investissement coop</i>	30	2,13
<i>Fonds d'investissement pour la culture et communication (FICC)</i>	70	4,9
<i>Capital Essor et Coopération</i>	45	3,2
<i>Fonds investissement Montréal (FIM)</i>	18	1,3
Total	1405	100

La figure ci-après illustre la répartition de la capitalisation totale des fonds de la finance solidaire

⁷⁴ Nous n'avons pas l'information précise sur la capitalisation de ce nouveau programme d'IQ destiné au financement de l'entrepreneuriat collectif. Cependant, on compte au moins par estimation, pour cette capitalisation, le montant de 296 M\$ investis par IQ dans les entreprises d'économie sociale. Voir cette déclaration faite par la vice-présidence aux coopératives d'Investissement Québec au rendez-vous de la coopération 2012 : <http://www.cdr.coop/2012/09/rendez-vous-de-la-cooperation-2012/>

Figure 3: Les actifs de la finance solidaire



2.2.4. Montants investis par les fonds de la finance solidaire

Ce point illustre les montants investis directement dans les entreprises d'économie sociale par ces fonds dédiés exclusivement au financement de ce type d'entreprises. Ces montants varient évidemment d'un fonds à l'autre. Par exemple, on voit qu'en 2013, le montant total des investissements de la Caisse d'économie solidaire Desjardins dépasse **675,1 M\$**. Cette institution occupe ainsi **58,1 %** du total des investissements effectués par les fonds de la finance solidaire. De son côté, la Fiducie du Chantier d'économie sociale qui offre un produit financier spécifique (capital patient) a investi, depuis sa création, un montant total de **34 M\$**.

Le tableau ci-après présente les investissements totaux des fonds de la finance solidaire⁷⁵.

⁷⁵ Notons que les données liées aux montants investis par les nouveaux fonds (Capital Essor et Coopération; Co-investissement coop; et FIRA) créés récemment (en 2012 et 2013) ne sont pas encore disponibles. Nous avons trouvé uniquement des données liées à leur capitalisation.

Tableau 12 : Les investissements des fonds de la finance solidaire

Fonds de la finance solidaire	Investissements en M\$	% du total
<i>Caisse d'économie solidaire</i>	675.11	58.05
<i>Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)</i>	20	1.72
<i>Fiducie du Chantier d'ES</i>	34	2.92
<i>Fonds investissement Montréal (FIM)</i>	9	0.77
<i>Filaction et filiales (fonds mosaïque, Fonds Afro-entrepreneurs, Fonds tourisme PME; et Femmessor)</i>	32	2.75
<i>Réseau québécois du crédit communautaire (23 membres)</i>	11.3	0.97
<i>IQ-IMPLIQ (Capital patient)</i>	30.5	2.62
<i>IQ (capitalisation et autres investissements dans l'entrepreneuriat collectif)</i>	296	25.45
<i>Fonds d'investissement pour la culture et communication (FICC)</i>	55	4.73
Total	1162.91	100

2.2.5. Principaux pourvoyeurs de fonds

Selon les résultats de cette recherche, le capital que détiennent les fonds de la finance solidaire vient généralement de cinq sources : l'État (les deux paliers du gouvernement); participation du milieu (municipalités et autres organismes); fonds des travailleurs (Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN); capital privé; et ventes de parts sociales (cas de la Caisse d'économie solidaire)

Les pourvoyeurs de capitaux sont souvent multiples et la capitalisation des fonds de la finance solidaire est hybride. On les appelle ainsi fonds hybrides. Le portrait présenté dans le tableau ci-après illustre que dans la majorité des cas, les fonds de la finance solidaire sont créés ou capitalisés par les fonds des travailleurs et le gouvernement du Québec.

Tableau 13: Principaux pourvoyeurs de fonds

Fonds	Provenance du capital
Filaction et son réseau (Fonds mosaïque, Fonds Afro-entrepreneurs, Fonds tourisme PME et Fonds Femmessor)	Filaction est capitalisé à 100 % par Fondaction. Pour ses filiales, la capitalisation provient également du gouvernement du Québec et du milieu (ex. Fonds Femmessor)
Fiducie du Chantier d'ÉS	Gouvernements fédéral et provincial, Fondaction, Fonds de solidarité FTQ
Caisse d'économie solidaire	Épargnants membres de la Caisse: particuliers, syndicats (et des fédérations et confédérations), OBNL (et regroupements), coopératives (et fédérations), et entreprises privées socialement responsables
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)	Gouvernement du Québec et entreprises privées
Réseau québécois du crédit communautaire	C'est différent d'un fonds à l'autre. Mais, on identifie souvent ces pourvoyeurs : Communautés religieuses, gouvernements, caisses Desjardins, entreprises privées, entreprises d'économie sociale, entrepreneurs, etc.
Fonds FIRA (Fonds d'investissement rural)	Fonds de solidarité, Capital régional et coopératif Desjardins et la financière agricole
IQ-IMPLIQ- Capital patient	Gouvernement du Québec à travers IQ
Co-investissement coop	Gouvernement of Québec; Capital régional et coopératif Desjardins; Conseil québécois de la coopération et de la mutualité; Capital Réseau SADC et CAE; Business Development Bank of Canada
Fonds d'investissement pour la culture et communication (FICC)	Société de développement des entreprises culturelles, Fonds de solidarité FTQ et Union des artistes
Capital Essor et Coopération	Capital régional et coopératif Desjardins; gouvernement du Québec; Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), Réseau des SADC et CAE, et la Banque de développement du Canada.
FIM	Fonds immobilier de solidarité FTQ, la Fédération des Caisses Desjardins du Québec et la Caisse d'économie Desjardins

2.2.6. Politique d'investissements

Nous présentons dans cette section les résultants qui expliquent la politique d'investissements des fonds de la finance solidaire : leurs critères d'investissements, leurs produits financiers; la taille de leurs investissements et les secteurs d'activités qu'ils préfèrent.

2.2.6.1. Particularités des entreprises partenaires

Les institutions de la finance solidaire ont des politiques d'investissements particulières; elles considèrent, lors de l'analyse des projets, les principes et les règles de fonctionnement caractérisant les entreprises d'économie sociale. Généralement, ces institutions investissent dans des entreprises qui

- visent par leurs activités économiques une finalité sociale (servir leurs membres ou la collectivité), et pas seulement la maximisation de leurs profits
- ont une gouvernance collective et une autonomie de gestion par rapport à l'État
- ont une gouvernance et un processus de décision démocratique impliquant toutes leurs parties prenantes
- défendent la primauté des personnes et du travail sur le capital

- fondent leurs activités sur ces valeurs : participation, solidarité, démocratie, transparence, et responsabilité individuelle et collective.

2.2.6.2. *Produits financiers offerts*

Les institutions de la finance solidaire offrent une gamme diversifiée de produits financiers pour répondre aux besoins des entrepreneurs collectifs. Elles proposent des prêts classiques et des produits de capitalisation. Les produits généralement cités sont : capital patient, actions privilégiées dans certains cas; équité et quasi-équité; prêts classiques, garanties de prêts; prêts participatifs; parts sociales; prêt-pont⁷⁶; prêts à taux réduit; cautionnement. Nous expliquons, ci-après, quelques exemples de produits financiers offerts par certaines institutions.

- Le capital patient qu'offre la Fiducie est un prêt sans exigence de remboursement du capital avant 15 ans. Les prêts de la Fiducie, sous forme de capital patient, permettent de soutenir les opérations des entreprises (fonds de roulement) et d'appuyer des investissements immobiliers (construction, acquisition et rénovation d'immeubles)⁷⁷. La Fiducie agit en complémentarité avec les autres institutions financières de manière à accroître le financement disponible pour le développement et l'expansion des entreprises d'économie sociale.

- La Caisse d'économie solidaire offre plutôt des prêts à terme, prêts à demande, crédits variables et le tout avec des garanties. Cette institution offre également des produits particuliers à travers ces deux fonds qu'elle gère : Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) qui est constitué de la ristourne collective, et le Fonds de soutien à l'action collective et solidaire. Celui-ci est mis au service des entreprises d'économie sociale qui éprouvent des difficultés temporaires.

- Le RISQ comme fonds de capital de risque à but non lucratif finance trois volets importants pour les entreprises d'économie sociale : aide technique, prédémarrage de projets, et capitalisation. En plus des prêts à terme, les produits offerts par cette institution sont : capital patient sans garantie (pour le prédémarrage); prêts à taux réduit; cautionnement; garantie de prêts⁷⁸.

⁷⁶ C'est un produit financier offert par le RISQ et les fonds du crédit communautaire. « Il s'agit de prêt à des entrepreneurs en attente d'un financement. Sa fonction principale est de répondre à un déficit de liquidité temporaire. Il permet de maintenir des emplois et des services aux populations en attendant de recevoir les montants nécessaires à leur fonctionnement normal (ex. : subventions). Le remboursement de ce type de prêt se fait sur une très courte période, la plupart du temps en un seul versement. »

Source : <http://www.rqcc.qc.ca/credit-communautaire/financement/>

⁷⁷ Sources : Rapport d'activité du RISQ (2013, p. 10). Voir : http://www.fonds-risq.qc.ca/userImgs/documents/risq/RA-RISQ-2013_final.pdf

⁷⁸ Sources : rapport d'activité du RISQ (2013, p. 9): http://www.fonds-risq.qc.ca/userImgs/documents/risq/RA-RISQ-2013_final.pdf

- IQ offre de la garantie. Il intervient en complémentarité avec les autres fonds de la finance solidaire pour garantir le financement des projets collectifs que lui proposent ceux-ci. IQ propose ce produit pour faciliter l'accès des entreprises collectives au financement.

- Les institutions du crédit communautaire, quant à elles, offrent, en plus des petits prêts classiques, des produits très spécifiques, tels que les prêts d'honneur et le «prêt-pont». Ce dernier est un prêt destiné aux entrepreneurs en attente d'un financement. Il répond à un déficit de liquidité temporaire et permet de maintenir des emplois et des services aux populations en attendant de recevoir les montants nécessaires à leur fonctionnement normal (ex. subventions)⁷⁹. Elles interviennent pour financer des situations particulières: fonds de roulement, frais de démarrage, parfois de l'équipement, la plupart du temps sans garantie matérielle

Soulignons, pour conclure ce point, que les fonds de la finance solidaire offrent des produits financiers complémentaires et interviennent conjointement pour assurer le financement des projets d'économie sociale et minimiser les risques qu'ils présentent. Ils interviennent pour financer toutes les étapes de développement des entreprises partenaires (prédémarrage, démarrage et croissance), et améliorer ou soutenir leur capitalisation. Notons qu'une meilleure capitalisation des entreprises collectives facilite leur accès au financement offert par les autres institutions financières.

2.2.6.3. Secteurs d'activités et taille des investissements

Généralement, les répondants ont déclaré qu'ils n'ont pas de préférence pour ce qui concerne le choix de secteurs d'activités. Ils investissent pratiquement dans tous les secteurs surtout ceux qui sont à la portée des entreprises collectives (ceux qui demandent peu d'investissements et présentent moins de risques). Par exemple, secteurs de services à la personne (ex. les entreprises d'aide domestique), santé et services sociaux, commerce de détail, restauration. La Caisse d'économie, en plus des secteurs classiques, finance le logement communautaire.

La taille des investissements varie d'un fonds à l'autre. Ceci est évidemment en fonction de leurs tailles et de leurs actifs. Par exemple, dans le cas des petits fonds locaux, les cercles d'emprunt et les fonds communautaires d'emprunt offrent en moyenne des prêts de 6 000 \$. En général, le financement des membres des réseaux (RQCC) ne dépasse pas les 50 000 \$⁸⁰.

⁷⁹ <http://www.rqcc.qc.ca/credit-communautaire/financement/>

⁸⁰ <http://www.rqcc.qc.ca/financement>

De leur côté, les fonds nationaux (ex. Fiducie, RISQ, Filaction, Caisse d'économie) investissent des sommes beaucoup plus importantes. La Fiducie offre des montants en capital patient variant entre 50 000 \$ et 1,5 M\$. Pour Filaction, les montants investis varient entre 50 000 \$ à 500 000 \$. Le RISQ investit entre 5000 \$ et 100 000 \$, particulièrement dans des OBNL. Pour la Caisse d'économie, la limite maximum d'investissement n'est pas fixée. Mais, elle offre un minimum de 50 000 \$ sous forme de prêts à terme.

Notons pour conclure que la politique d'investissement des fonds de la finance solidaire se distingue particulièrement par les montages financiers conjoints qu'ils préparent pour assurer la réalisation des projets d'économie sociale et minimiser leurs risques; et par leur collaboration avec les acteurs locaux et régionaux de développement (SADC, CLD et CDÉC) afin de faire connaître leurs produits et valoriser leur utilisation. Ces fonds reconnaissent que le développement de l'économie sociale doit s'appuyer sur le milieu. Ils financent des entreprises collectives qui ont un ancrage social. Autrement dit, celles qui sont reconnues et soutenues par leurs milieux.

De plus, grâce à leur politique d'accompagnement, les fonds solidaires travaillent en amont auprès des entrepreneurs collectifs pour les aider à bien préparer leurs projets et les mettre en contact avec les différents partenaires financiers. Ceci permet aux entreprises collectives de réaliser leurs projets et à ces acteurs financiers de partager le risque que présentent les projets d'économie sociale ayant souvent un double objectif (sociale et économique).

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce troisième rapport sur l'investissement responsable au Québec révèle, encore une fois, la consolidation et l'évolution de ses deux composantes (la finance solidaire et le capital de développement) en termes d'acteurs, de portefeuille d'investissements et d'actifs. Il montre que les pratiques qui se réclament de cette nouvelle tendance d'investir sont de plus en plus présentes dans le secteur financier; elles sont plus sécuritaires pour les investisseurs. Les résultats de ce travail devraient ainsi aider les professionnels de la finance et la population en général à mieux comprendre les principes qui animent les acteurs de l'investissement responsable et les impacts de leurs investissements sur le développement sociétal en général.

En somme, les résultats de ce rapport démontrent la consolidation de la croissance des actifs de l'investissement responsable. La mobilisation des acteurs pour la collecte de fonds du côté des fonds des travailleurs et du Capital régional et coopératif Desjardins; la participation du gouvernement avec de nouveaux programmes d'investissements destinés aux PME et aux entreprises collectives; le rôle joué par les intermédiaires (CLD, SADC et CDÉC) dans la diffusion des pratiques de l'investissement responsable; et la création des nouveaux fonds destinés aux entreprises collectives par des acteurs collectifs (fonds des travailleurs, gouvernements et Desjardins capital de risque) ont fortement contribué à cette évolution. Il faut aussi noter la nouvelle institutionnalisation de l'économie sociale par l'adoption d'une loi-cadre⁸¹ et la reconnaissance de sa place dans une économie plurielle et inclusive.

Du côté du capital de développement, l'étude montre que les institutions de cette composante de l'investissement responsable utilisent dans leurs politiques d'investissements les instruments du capital de risque. Cependant, leur l'objectif n'est que le rendement financier, mais bien la pérennité des activités des entreprises qu'ils financent. Elles deviennent partenaires de ces entreprises et partagent ensemble le risque qu'elles présentent. Ces institutions visent à accorder du capital aux entreprises tout en ayant des objectifs de développement, tels que la création et le maintien des emplois au Québec; participation au développement des régions et à la protection de l'environnement et du développement durable.

Les institutions du capital de développement investissent dans tous les secteurs clés de l'économie et occupent, selon la taille de leurs investissements, un créneau non couvert par les banques et par le capital de risque traditionnel. Elles financent toutes les étapes de développement des entreprises partenaires et les accompagnent également afin d'assurer leur pérennité. Les montants investis atteignent souvent un

⁸¹ Projet de loi no. 27. Loi sur l'économie sociale adoptée par l'Assemblée nationale du Québec, le 10 octobre 2013. Source : <http://www.ciriec.uqam.ca/pdf/projetdeloi027.pdf>

maximum variant entre 750 000 \$ et 3 M\$; ils se font essentiellement sous forme d'équité et de quasi-équité, de prêts classiques, de garanties de prêts, d'actions ordinaires ou privilégiées et de débentures. En concordance avec leurs missions et leurs multiples objectifs, ces institutions considèrent les critères sociaux, environnementaux, économiques et financiers dans leurs politiques investissements (choix de projets à financer).

Du côté de la finance solidaire, l'étude révèle que les institutions de cette composante financent exclusivement les entreprises d'économie sociale (coopératives, associations et OBNL) ayant une gouvernance démocratique par les membres (coopératives) ou par les acteurs du milieu (OBNL). Elles utilisent dans leurs politiques d'investissement des produits financiers spécifiques (ex. capital patient, prêts d'honneur, garantie de prêts, etc.) qui répondent aux besoins particuliers des entreprises collectives (manque de capitalisation, manque d'expertises technique et managériale, objectifs sociaux importants), pour réaliser leurs projets et de développer ainsi l'économie sociale au Québec.

Généralement, les institutions de la finance solidaire investissent dans des entreprises et secteurs d'activité non couverts par les institutions financières classiques souvent à cause d'une perception du risque élevé qu'ils présentent. Elles interviennent souvent en partenariat et en complémentarité dans les dossiers d'investissement. La volonté d'investir dans les entreprises collectives par plusieurs acteurs plutôt impliqué dans le capital du développement ainsi que la présence de l'État comme investisseur dans des entreprises d'économie sociale révèlent que ces entreprises sont, de plus en plus, reconnues comme des acteurs économiques performants qui réalisent des investissements rentables tout en contribuant au bien-être sociétal au Québec.

Notons que ces deux composantes se croisent et se rejoignent. On voit que malgré leurs différences liées, par exemple, à leurs modes de gouvernance et aux types d'entreprises financés, la finance solidaire et le capital de développement ont des objectifs communs, et partagent les mêmes valeurs. Leur but ultime est le développement économique et social de toutes les régions du Québec. Cependant, ils commandent de réaliser ce développement en respectant les dimensions environnementales. Les impacts de leurs investissements sont : création et maintien des emplois; formations des travailleurs, développement des régions ressources, et protection de l'environnement. Ces institutions veulent être des leviers de développement socio-économique.

Avec ces multiples impacts (social, économique et environnemental), les institutions de la finance solidaire et du capital de développement se considèrent dans la pratique « *d'impact investing* » même s'ils

n'utilisent pas ce concept comme tel. Ils ne distinguent pas donc « *l'impact investing* » des pratiques d'investissements qu'ils effectuent depuis très longtemps. On peut donc certainement souligner que tous les investissements des institutions de la finance solidaire et du capital de développement ont un impact. La longue histoire de ce mouvement au Québec le démontre.

Cette étude montre également et pour la première fois qu'au Québec, certaines fondations (ex. la Fondation J.W. McConnell⁸²) investissent dans des entreprises collectives et/ou des entreprises sociales (qui sont des entreprises privées, mais qui ont des missions sociales et /ou environnementale). Ceci illustre l'implication des fondations dans le financement des activités économiques à vocation sociale ou environnementale. Certes, en nous basant sur cet exemple, on ne peut pas faire de la généralisation. Cependant, on peut, au moins, annoncer que cette activité d'« *impact investing* » est bien installée au Québec et ceci est en parallèle avec le mouvement de la finance solidaire et du capital de développement.

Au Québec, la finance socialement responsable (FSR) a toujours investi dans des entreprises collectives ayant un impact social et environnemental positif. Les risques sont parfois élevés, mais l'encadrement des entreprises existe. En contraste avec la vague « *d'impact investing* », l'accompagnement des entreprises par des acteurs de développement, tels que CLD, CDEC, SADC, diminue le risque. Les institutions de l'investissement responsable (finance solidaire et capital de développement) doivent se tailler une place dans cet univers de « *l'impact investing* » pour à la fois se distinguer et identifier leurs objectifs et leurs caractéristiques communs. À cet égard, ces institutions doivent se faire connaître par cet univers et utiliser ce langage sans pour autant renoncer à leur histoire et leurs spécificités.

L'univers de « *l'impact investing* » confirme encore une fois une histoire unique au Québec où les institutions de la finance sociale et responsable ont été créées par des mouvements sociaux, par la société civile. Les innovations en finance socialement responsable sont toutes imbriquées dans des objectifs socioéconomiques et environnementaux. Elles sont imbriquées également dans les communautés et dans les territoires. C'est l'arrimage entre l'offre et la demande du capital d'investissement qui est à l'origine de ces innovations et de leurs capacités de contribuer au bien-être sociétale au Québec, tout en offrant des rendements compétitifs et stables aux investisseurs en plein contraste avec l'instabilité du marché financier ces dernières années.

⁸² Cette fondation privée avait répondu à toutes nos questions concernant l'activité d'« *impact investing* ». Selon, les réponses données à notre questionnaire, cette fondation finance; depuis 2007, des organisations sociales et des secteurs, tels que l'environnement, alimentation durable, santé et services sociaux. Voir ce lien pour des détails : <http://www.mcconnellfoundation.ca/fr/programs>

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE GÉNÉRAL

Partie I: Coordonnées

Nom du fonds

Responsable

Site web

Courriel

Téléphone

Partie II: présentation générale du fonds

2.1 Dans quelle(s) région(s) le fonds opère-t-il?

- | | | |
|--|--|--|
| ☐ Abitibi-Témiscamingue | ☐ Estrie | ☐ Montréal |
| ☐ Bas-Saint-Laurent | ☐ Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | ☐ Nord-du-Québec |
| ☐ Capitale-Nationale | ☐ Lanaudière | ☐ Outaouais |
| ☐ Centre-du-Québec | ☐ Laurentides | ☐ Saguenay–Lac-Saint-Jean |
| ☐ Chaudière-Appalaches | ☐ Laval | ☐ Toutes les régions |
| ☐ Côte-Nord | ☐ Mauricie | |
| | ☐ Montérégie | |

2.2 Le fonds a été créé en quelle année?

2.3 Quel est le statut juridique du fonds?

- | | |
|---|--|
| ☐ Société en commandite | ☐ Fondation |
| ☐ Société à capital action | ☐ Autre (veuillez préciser) |
| ☐ Organisme à but non lucratif | |

2.4 Le fonds est-il géré par un conseil d'administration? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, combien de personnes siègent au conseil?

Partie III : Capitalisation et investissements du fonds

3.1 Dans laquelle ou lesquelles des catégories d'investissement suivantes inscririez-vous le fonds?

- | | |
|--|---|
| ☐ Le capital de risque pour l'emploi | ☐ Le capital de risque et prêts pour OBNL et coopératives (société d'État) |
| ☐ Le capital de risque pour le développement local et/ou régional | ☐ Crédit communautaire |
| ☐ Le capital de risque pour l'environnement | ☐ Autres formes d'investissement (précisez) |
| ☐ Le capital de risque et prêts pour OBNL et coopératives | |

3.2 Considérez-vous que vos pratiques relèvent du nouveau concept d'« *impact investing* »

- ☐ Oui ☐ Non

3.3 Quel est le montant dédié à la catégorie ou aux catégories identifiées précédemment?

Le capital de risque pour l'emploi	\$ _____
Le capital de risque pour le développement local et/ou régional	\$ _____
Le capital de risque pour l'environnement	\$ _____
Le capital de risque et prêts pour OBNL et coopératives	\$ _____
Le capital de risque et prêts pour OBNL et coopératives (société d'État)	\$ _____
Crédit communautaire	\$ _____
Autres formes d'investissements	\$ _____

3.4. Quel est le montant disponible actuellement pour de nouveaux investissements?

\$ _____

3.5. Quelle est la capitalisation ou l'actif total du fonds? (montant des capitaux obtenus depuis la création du fonds)

\$ _____

3.6. Qui sont les principaux pourvoyeurs du fonds?

3.7. Le fonds finance quels types d'entreprises?

- | | |
|--|--|
| ☐ Micro-entreprises | ☐ OBNL |
| ☐ PME | ☐ Aucune préférence |
| ☐ Grandes entreprises | ☐ Autres _____ |
| ☐ Coopératives | |

3.8. Le fonds investit dans quels secteurs d'activités?

- | | |
|---|--|
| ☐ Services et commerce de détail | ☐ Agroalimentaires |
| ☐ Manufacturier | ☐ Tourisme et culture |
| ☐ Technologies | ☐ Aucune préférence |
| ☐ Technologies propres | ☐ Autres _____ |

3.9. Investissez-vous de préférence au niveau de votre localité, de votre MRC, de votre région, ou selon un autre critère géographique?

- | | |
|--|--|
| ☐ Aucune préférence | ☐ Région |
| ☐ Localité | ☐ Autre (veuillez préciser) |
| ☐ MRC | |
- _____

3.10. Quel est le nombre de projets financés par le fonds?

3.11. Quel est le montant minimum des prêts?

\$ _____

3.12. Quel est le montant maximum des prêts?

\$ _____

3.13. Quelles sont les formes de participation du fonds?

- ☐ Actions ordinaires
 - ☐ Actions privilégiées
 - ☐ Capital action
 - ☐ Débentures
 - ☐ Équité/Quasi-équité
 - ☐ Financement mezzanine
 - ☐ Garanties
 - ☐ Prêts participatifs
 - ☐ Parts sociales
 - ☐ Capital patient
 - ☐ Subvention
 - ☐ Autre (veuillez préciser)
- _____

3.14. Quel est le taux de rendement escompté sur l'investissement? % _____

3.15. Quel est le pourcentage de projets acceptés? % _____

3.16. Offrez-vous un soutien à la conception du projet de l'entreprise?
☐ Oui ☐ Non

3.18. Offrez-vous un soutien à la gestion courante de l'entreprise?
☐ Oui ☐ Non

3.19. Le fonds participe-t-il au conseil d'administration de l'entreprise?
☐ Oui ☐ Non

3.20. Combien d'emplois créés et soutenus par le fonds? _____

MERCI BEAUCOUP!!

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE FONDATIONS

Partie I: Coordonnées

Nom de la
Fondation

Personne-
ressource

Adresse

Ville

Province

Code postal

Site web

Courriel

Téléphone

Partie II: pratiques de placement responsable

2.1 Avez-vous mis en œuvre des stratégies en matière de placement responsable?

OUI NON

2.2 Sinon, veuillez indiquer les principaux obstacles à la mise en œuvre de stratégies en matière de placement responsable.

- ☐ Situation financière défavorable
- ☐ Situation juridique inadéquate
- ☐ Manque d'information sur le sujet
- ☐ Manque de formation des gestionnaires
- ☐ Autres (veuillez préciser)

2.3 Si oui, avez-vous une politique formelle de placement responsable?

OUI NON

2.4 Si vous avez des pratiques de placement responsable, indiquez la ou les stratégies que vous utilisez :

- ☐ tamisage (inclusion ou exclusion),
 - ☐ analyse multicritères (facteurs ESG),
 - ☐ politique de droit de vote,
 - ☐ dialogue/collaboration avec les entreprises,
 - ☐ placement privé durable
 - ☐ « impact investing » (dans ce dernier cas, passez à la partie suivante)
 - ☐ Autre (veuillez préciser)
-

Partie III : « Impact investing »

L'« impact investing » est un concept émergent qui désigne : «une approche d'investissement qui a comme premier objectif une réponse à un besoin social (ou qui a un impact social et environnemental) avec éventuellement un retour financier modéré.». Cependant, l'arrivée de ce concept offre de nouvelles possibilités d'investissement pour les fondations et les fonds institutionnels qui sont directement reliées à cette catégorie (impact investing). Si vous êtes dans ce cas, veuillez compléter cette partie du questionnaire.

3.1 Considérez-vous avoir des pratiques qui correspondent à ce concept ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui,

3.2 Depuis quand la Fondation réalise-t-elle ce type de pratique?

3.3 Quels sont les montants dédiés à cette catégorie d'investissement (capital disponible) ?

3.4 Favorisez-vous des secteurs d'activités ou des populations cibles?

- ☐ Jeunes
 - ☐ Femmes
 - ☐ Familles et enfants
 - ☐ Communautés culturelles
 - ☐ Communautés autochtones
 - ☐ Santé et services sociaux
 - ☐ Autre (veuillez préciser)
-

MERCI BEAUCOUP!!

Annexe 3 : Lettre de présentation

Bonjour

Le Groupe de recherche sur la finance responsable, auquel participent CAP finance, l'Institut Karl Polanyi de l'Université Concordia et l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), mène actuellement une enquête afin de mettre à jour le troisième portrait du placement et de l'investissement responsables au Québec. Nous sollicitons aujourd'hui votre participation à cette enquête, dont l'objectif consiste à identifier les caractéristiques du capital de développement et de la finance solidaire au Québec et à suivre son évolution au fil des dernières années. Pour y parvenir, nous avons besoin de recueillir des données sur vos stratégies d'investissement. Pour votre information, vous pouvez consulter le rapport synthèse du deuxième portrait qui avait été mené en 2010 [en cliquant ici](#).

Vous trouverez, ci-joint, un fichier Word du questionnaire que vous pourrez consulter, au besoin, ou remplir et nous renvoyer par retour de courriel si vous préférez cela au sondage en ligne. Répondre au questionnaire ne devrait nécessiter qu'une trentaine de minutes de votre temps. Il serait grandement apprécié si vous pouviez le faire d'ici le 28 février 2014.

Veuillez prendre note que les renseignements que vous fournirez sur votre organisation demeureront confidentiels. Ils ne seront traités et publiés que d'une façon agrégée, par question ou par catégorie de répondants. Nous vous transmettrons une copie du rapport présentant les résultats de la présente enquête lorsque celui-ci sera finalisé.

Au cours des jours qui viennent, une chargée de projet, Karen Hofman, communiquera avec vous pour faire le suivi de l'enquête. Pour des questions, n'hésitez pas à nous contacter par retour de courriel.

Au nom de toute l'équipe, je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Gilles Bourque pour
Marguerite Mendell
Professeure, Directrice par intérim de l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia et Directrice de l'Institut Karl Polanyi d'économie politique
Récipiendaire 2013 du Prix Marie-Andrée-Bertrand (Prix du Québec)
Université Concordia